

66823, Bouches du Rhône = 1920-

c.13211

RAPPORT D'ÉLECTION

Département des Bouches du Rhône

9^e Bureau.

Les élections du DIMANCHE 11 JANV 1920 ont donné les résultats suivants :

1^{er} TOUR. Electeurs inscrits 446

Nombre des votants 444

Bulletins blancs et nuls n'ont à déduire.

Suffrages exprimés 444 pour la majorité absolue est de 223

Ont obtenu : MM. Lasquet, Louis, 372 voix.
Schraneck, Abraham, 234

2^{me} TOUR. Electeurs inscrits 446

Nombre des votants 443

Bulletins blancs et nuls n'ont à déduire.

Suffrages exprimés 443 pour la majorité absolue est de 222

Ont obtenu : MM. Artaud, Louis 229 voix.

~~3^{me} TOUR. Electeurs inscrits _____~~

~~Nombre des votants _____~~

~~Bulletins blancs et nuls _____ à déduire.~~

~~Suffrages exprimés _____ pour la majorité absolue est de _____~~

Ont obtenu : MM. _____ voix.

M^{me}. Lasquet, Schrameck, et Tardieu
ont été proclamé Sénateurs comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

tucune protestation n'a été formulée contre cette proclamation,
toutes les opérations électoralles
ont été régulières
Les Sénateurs provisoires élus ont
l'ayé reçus par la loi.

Votre 9^e Bureau vous propose en conséquence de valider ces
élections.

Le Rapporteur

J. Richard

Ministère
de l'Intérieur

République Française.

Direction du Personnel

2^e Bureau.

Paris, le 12 Janvier 1920

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de
M^{me} M^{me} Patteyel
Ichramech
Artaud

élus sénateurs le 11 Janvier
dans le département des Bouches du Rhône
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents ci-
après désignés :

1^e Le tableau indiquant les résultats de l'élection
des délégués et suppléants, dressé en exécution de
l'article 6 de la loi du 2 Août 1875;

2^e La liste des électeurs senatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la même loi;

3^e La liste d'emargement divisée en 3 cahiers distincts;

4^e Les feuilles de pointage au nombre de 12

5^e Le procès-verbal des opérations électorales;

6^e La notice des 3 candidats élus

je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser réception
du présent envoi.

Agreez, Monsieur le Président, l'assurance
de ma haute considération.

Pour le Ministère de l'Intérieur

Le Directeur

Le Sous-Directeur

charge du 2^e Bureau

Monsieur le Président du Sénat.

Thériau,

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 11 Janvier 1920

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	446
Nombre des votants	444
Nombre des suffrages exprimés	444

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Pasquet

Prénoms : Louis

Qualification, profession, etc. : Président du Conseil Général des Bouches du Rhône

Date de la naissance : 17 Octobre 1867

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu	372
--	-----

[7938] Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Schrameck	134
M. Artaud	19
M. Borgeon	131
M. Cadenat	139
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	140

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.

Département des Bouches du Rhône

MODÈLE N° 8 bis

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 11 Janvier 1920

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	446
Nombre des votants	444
Nombre des suffrages exprimés	444

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Schrameck

Prénoms : Abraham

Qualification, profession, etc. : ancien Préfet des Bouches du Rhône

Date de la naissance : 26 Décembre 1867

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu, 281

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Pasquet	372
M. Artaud	193
M. Bergeron	151
M. Cadenat	139
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	240

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.

Département des Bouches-du-Rhône MODÈLE N° 8 bis

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 1^{er} Janvier 1920

(2^e tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	446
Nombre des votants	443
Nombre des suffrages exprimés	443

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Artaud

Prénoms : Louis

Qualification, profession, etc. : Conseiller Général des Bouches-du-Rhône

Date de la naissance : 20 mai 1852

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 229

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Bergon 100

M. Cadenat 114

M.

M.

Divers, bulletins nuls ou voix perdues..... .

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.

443

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884 ET 29 JUILLET 1913.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 11 Janvier 1910,
à Marseille, pour élire trois sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège, — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent vingt, le onze du mois de Janvier
nous (1) *Tabaud Paul*, *President*
du tribunal de première instance de Marseille, nous sommes
rendu dans la salle du *Palais de Justice* à Marseille
local désigné pour la réunion du collège électoral du département des Bouches-du-Rhône
convoqué en vertu du décret du 8 Décembre 1910
à l'effet d'élire trois sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>Jegis</i>	(<i>Louis</i>)	, né le 15 Mai 1878
M. <i>Pollin</i>	(<i>Justin</i>)	, né le 8 Août 1885
M. <i>Blain</i>	(<i>Louis</i>)	, né le 29 Octobre 1871
M. <i>Blanc</i>	(<i>Paul</i>)	, né le 7 Juillet 1890

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.

Gaujeau (*Jean*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs;

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales;

7° Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en 5 sections de vote, de la manière suivante⁽¹⁾:

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>C</i>	<i>164</i>	électeurs.
2 ^e Section,	—	<i>D</i>	—	<i>147</i>	—
3 ^e Section,	—	<i>M</i>	—	<i>155</i>	—
4 ^e Section,	—	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs⁽²⁾ de ces sections les électeurs dont les noms suivent:

1 ^{re} SECTION	Président	M. <i>Artaud Adrien</i>
	Scrutateurs	M. <i>Doyer</i> M. <i>Negrat J^e</i> M. M.
2 ^e SECTION	Président	M. <i>Ginoux Antonin</i>
	Scrutateurs	M. <i>Grobaud</i> M. <i>Grand</i> M. M.
3 ^e SECTION	Président	M. <i>Archon Claude</i>
	Scrutateurs	M. <i>Gucc Bini</i> M. <i>Karle J^e</i> M. M.
4 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
5 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.

6 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
7 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
8 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
9 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
10 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de ~~trois~~, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'emargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté: 1^o les enveloppes et 2^o les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
			en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^o Section	144	144	"	"
2 ^o Section	146	146	"	"
3 ^o Section	154	154	"	"
4 ^o Section				
5 ^o Section				
6 ^o Section				
7 ^o Section				
8 ^o Section				
9 ^o Section				
10 ^o Section				
TOTAUX		444	444	

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M. Dauguet	M. Chambon	M. Chataignier	M. Deyron	M. Cadenaat	M. Legris	M. Duran	M. Vaydet	M. Bonard	M. Grossard
1 ^{re} Section	144	"	144	"	101	75	58	45	44	39	7	14	5	4
2 ^e Section	146	"	148	"	104	76	57	45	49	41	11	14	4	3
3 ^e Section	151	"	184	"	127	83	78	61	41	58	8	6	4	5
4 ^e Section														
5 ^e Section														
6 ^e Section														
7 ^e Section														
8 ^e Section														
9 ^e Section														
10 ^e Section														
TOTAUX	444		444		378	334	195	151	134	118	86	84	13	9

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	446
Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargement	444
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	444

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	444
--	-----

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾.

444

444

263

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Pasquet	cent quatre vingt douze voix	878
M. Schrameck	deux cent hante quatre	854
M. Artaud	cent quatre vingt hoge	198
M. Borgeon	cent cinquante un	151
M. Cadenat	cent hante quatre	154
M. Pujos	cent six huit	118
M. Baron	vingt six	26
M. Payet	hante quatre	54
M. Lénard	hoge	15
M. Cressand	neuf.	9
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) *M. Pasquet et Schrameck*

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ont été proclamés sénateurs.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de ~~un~~ sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à deux heures.

Le Président,

Paul Rabaud

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

Hippolyte Bourdeau

Émile Blanqui

Louisillay

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^e Section.....	143	143	..		
2 ^e Section.....	147	147	..		
3 ^e Section.....	153	153	..		
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	443	443

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la délibération du bureau du collège.	M. Artaud	M. Bergeron	M. Cadreau	M.	NOMBRÉ DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À						
1 ^{re} Section	143	"	143	"	69	32	42								
2 ^e Section	147	"	147	"	75	32	40								
3 ^e Section	153	"	153	"	85	36	32								
4 ^e Section															
5 ^e Section															
6 ^e Section															
7 ^e Section															
8 ^e Section															
9 ^e Section															
10 ^e Section															
TOTAUX.....	443	"	443	"	229	100	114								

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits..... 446
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargement..... 443
 Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes..... 443

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾ 443

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾ *Méant*

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contre-signés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés..... 443

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾ 222

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Artaud	Deux cent vingt neuf	229
M. Bergeon	Cent	100
M. Cadouat	Cent quatorze	114
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) Cartaud Louis

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Drc. Arquier, suppléant de la Cm^e Mais n'a pas pris part au vote, au 2^e tour de scrutin, se le Président du collège électoral a fait connaître que, par décret du 1^{er} Brumaire, le Parquet du Procureur de la République sera tenu au fin de poursuivre en cas de condamnation, tout député suppléant à l'amende de 50 f francs par l'art. 18 de la loi du 5 juillet 1873 modifié par la loi du 3 décembre 1884.

D'autre part, M. Hardin blédon N° 229, délégué de la Cm^e Le Mallement, et qui était venu alphabétiquement à la 3^e lecture, a déposé par erreur son bulletin dans l'urne de la 2^e lecture, ce qui porte le nombre de voix exprimés dans cette lecture à 147 au lieu de 146.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à dix-neuf heures.

Le Président,

Chabaud

Le Secrétaire,

Ponthus

Les Membres du bureau,

Souïtmain

Claude

Regis

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émaragement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^e Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complètes dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section												
2 ^e Section.												
3 ^e Section.												
4 ^e Section.												
5 ^e Section.												
6 ^e Section.												
7 ^e Section.												
8 ^e Section.												
9 ^e Section.												
10 ^e Section.												
TOTAUX.												

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)

ayant obtenu la pluralité des voix

élu proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à

heures, heure

légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s à , les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	.
Enveloppes sans bulletin.....	.
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	.
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	.
Enveloppes non réglementaires.....	.
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	.
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....	.
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.....	.
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	.

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Marseille</i>					
32 cantons de Marseille	Thaïsier Simon	Accepté	Olvier Antoine	Accepté	
	Padenat René	do.	Bayle Jean	do.	
	Gouille Paul	do.	Kacié Edouard	do.	
	Garibaldi Paul	do.	Sosten Louis	do.	
	Imbert Louis	do.	Delmas Lancel.	do.	
	Jollin Auguste	do.			
	Vellane Jean-B.	do.			
	Marias Joseph	do.			
	Daniel Lancel	do.			
	Bajard Louis	do.			
Marseille	Cayol Laurent	do.			
	Camolacce Sylvain	do.			
	Audibert Hector	do.			
	Sabiani Simon	do.			
	Bon Véron	do.			
	Céati Philippe	do.			
	Bonnefoy Jean	do.			
	Descans Lancel	do.			
	Billes Jean	do.			
	Blanc Pierre	do.			
	Isch Paul	do.			
	Coste Jean	do.			
	Barbançon Gabriel	do.			
	Châtard Louis	do.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
X Allanche	Honorat Alphonse	accepté	Kale André	accepté	
	Jouve Louis	do	Chappe Joseph	do	
	Delestade Louis	do			
	Scaramelli François	do			
	Gueddonni Antoine	do			
	Sinatet Laurent	do			
	Rambert Louis	do			
	Tenin Louis	do			
	Pampal Théodore	do			
Canton d'Aubagne					
X Aubagne	Boyer Louis	accepté	Gris François	accepté	
	Puel Paul	do	Segiel Louis	do	
	Janet Jean	do	Arati Armand	do	
	Poucel Joseph	do			
	Jourdan Louis	do			
	Blanc Joseph	do			
	Pouchet Louis	do			
	Baudin Louis	do			
	Jourdan Joseph	do			
X Cuges	Pougon Clément	do	Vong Louis	accepté	
	Manot Louis	do			
X Gémenos	Chobert Joseph	do	Masse Louis	accepté	
	Cholat Joachim	do			
X La Jénne	Collomb Jules	do	Délicard François	accepté	
	Blin Joseph	do			
Canton de la Ciotat					
X La Ciotat	Audry Antoine	accepté	Bonifay Louis	accepté	
	Corco François	do	Violtaud Joseph	do	
	Mouton Eugène	do			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Dansan Etienne	accepté			
	Togola Louis	de			
	Isent Louis	de			
	Cranione Jean B ^e	de			
	Magna Ange	de			
	Bichelotti Achille	de			
✓ Cassis	Termini Maurice	de	Venier Clement	accepté	
	Devost Joseph	de			
	Isnard Augustin	de			
✓ Ceyreste	Galleron Joseph	de	Julien Blanchard	accepté	
	Julien Maxime	de			
✓ Roquefort	Blanc Xavier	de	Taumas Alphonse	accepté	
	Blanc Laurent	de			
	Gaspis Félix	de			
Canton de Roqueraire.					
✓ Roqueraire	Loubaud Joseph	accepté	Gaston André	accepté	
	Souve Félix	de	Négrel Joseph	de	
	Manuel Louis	de			
	Camoin Félix	de			
	Suzan Julian	de			
	Deux Michel	de			
✓ Auriol	Gobet Jean Baptiste	de	Julien Jean B ^e	accepté	
	Caillol Jules	de	Végier Auguste	de	
	Pesmanes Augustin	de			
	Chartier Louis	de			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Charles Adrien	accepté			
	Suzanne Ferdinand	do			
* Belcodène	Gombert Richard	do	Féraud Joseph	accepté	
* la Bouilladisse	Cozahie Célestine	do	Terrand Leopold	do	
	Etienne Gilbert	do			
* Cadolive	Julien Antoine	do	Alive Baptiste	accepté	
	Fosse Augustin	do			
* la Destrouse	Camoin Paul	do	Trimellat Jean Baptiste	accepté	
	Cunyat Félix	do			
* Goudoult	Bois Leopold	do	Etienne Payan	accepté	
	Regel François	do			
* Geypin	Bon Louis	do	Julien Louis	accepté	
	Vitalis Joseph	do			
* St. Savournin	Baraud Jules	do	Chtyfel Aimé	accepté	
	Julien Louis	do			
<i>Arrondissement d'Aix</i>					
Canton d'Aix Nord:					
	Robin Georges	accepté	de Chnaud Louis	accepté	
	Teurden Alfred	do	Loubaud Georges	do	
	Hugues Richard	do	Orgquier Louis	do	
	Housset Joseph	do			
	Parissot Hippolyte	do			
	Briemond Paul	do			
	Gaudan Anne	do			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Lomard Emile	accepté			
	Daudet Jean Baptiste	d.			
	Dettori Louis	d.			
	Bernard Paul	d.			
	Graud Joseph Hubert	d.			
✓ St Marc	Sibosse Louis	d.	Vignier Louis	accepté	
✓ Chalonet	Houchart Louis	d.	Martin Louis	d.	
✓ Vauvargues	Gauthier Sylvain	d.	Geyron Ludovic	d.	
✓ Venelles	Signoret Amedee	d.	Coste Armand	d.	
	Garcin Louis	d.			
Canton d'Aix-Sud					
✓ Eguzelles	Millet Germain	accepté	Bouthier Alphonse	accepté	
	Dimand Antoine	d.			
✓ Meyreuil	Gyrame Esprit	d.	Piou Platine	accepté	
	Tchit Chezard	d.			
Canton de Berre					
✓ Berre	Joucal Louis	accepté	Imbert Francois	accepté	
	Aguillon Alfred	d.			
	Aubert Jean	d.			
✓ La Fare	Goustan Emmanuel	d.	Snard Eugene	accepté	
	Goustan Gustave	d.			
✓ Rognac	Hopraud Daniel	d.	Curnetti Louis	accepté	
	Chapheau Paul	d.			
✓ Velaux	Kargueil Antoine	d.	Chaumon Vojard	accepté	
	Cafus Pascal	d.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
X Ventabren	Systier Ghislain	accepté	Pestagni Louis	accepté	
	Sauvret Mathurin	do			
X Vitrolles	Couche Jérôme	do	Baron Marcellin	accepté	
	Cotton Alphonse	do			
<i>Canton de Gardanne.</i>					
X Gardanne	Albaret Frédéric	accepté	Chabat Léon	accepté	
	Blanc Alexandre	do	Sacine Victor	do	
	Doleuil Robert	do			
	Gauthier Alfred	do			
	Girin Emile	do			
	Doleuil Louis	do			
	Doleuil Jeanne	do			
	Vial Jules	do			
	Leinenker Gustave	do			
X Bouquet d'Air	Grill Jules	do	Aloria Félix	accepté	
	Boutet Edouard	do			
X Cabriès	Granon Charles	do	Gazel Félix	accepté	
	Goniatel Félix	do			
X Mimet	Gazel Etienne	do	Doleuil Albert	accepté	
	Bagaté Ernestine	do			
X Les Pennes Mirabeau	Chic André	do	Lathe Louis	accepté	
	Conte François	do			
	Achard Félix	do			
X Septèmes	Duboc Fernand	do	Odde Paul	accepté	
	Arnould François	do			
	Gazel Louis	do			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Prémare	Kerentier Albert	accepté	Kerentier Marcel	accepté	
	Vescovi Julian	do.			
Canton de Joliette					
Joliette	David Albert	accepté	Delaunay Henri	accepté	
	Aguillon Baptiste	do.	Grangier Augustin	do.	
	Sibière Louis	do.			
	Gacetti Baptiste	do.			
	Souverain Denis	do.			
	Gobet Lucien	do.			
	Chanud Antoine	do.			
	Notta François	do.			
	Pessia Joseph	do.			
For sur mer	Scardent Louis	do.	Leutaud Jules	accepté	
	Philippe Louis	do.			
St. Chamas	Boeuf Louis	do.	Valerian Hau	accepté	
	Tourier Victor	do.			
	Audibert Louis	do.			
St. Vite	Gauthier Louis	do.	Besson Alexandre	accepté	
Canton de Lambermont					
Lambermont	Amourdeche Albert	accepté	Honorat Philippe	accepté	
	Graud Emile	do.			
	Graud Hippolyte	do.			
Charleval	Aleyard Louis	do.	Bonnard Fernand	accepté	
	Girard Jules	do.			
Rognes	Lagnau Louis	do.	Dalmas Louis	accepté	
	Pautet Charles	do.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
La Roque d'Anthéron	Bernard Louis	accepté	Sigaud Jules	accepté	
	Caronnel Louis	accepté			
	Croux Marcel	accepté			
* S ^e Cannat.	Callamand Victor	de	Weiffen Louis	accepté	
	Granier Louis	de			
* S ^e Estève Janson	Chene Andrieu	de	Banas Albat	accepté	
Canton de Martigues					
* Martigues	Jacques Jean	accepté	Touquet Louis	accepté	
	François Georges	de	Caste Jean	de	
	Bourdet André	de			
	Piano Jules	de			
	Contencin Louis	de			
	Curcan Joseph	de			
	Granier Louis	de			
	Laurent Colston	de			
	Olive Louis	de			
* Carry le Rouet	Gutte Raymond	de	Obary François	accepté	
	Laurent Sabine	de			
* Chateauneuf les Martigues	Germaine Clémire	de	Ferrand Jules	accepté	
	Guichet Sylvain	de			
* Gignac	Gouraud Louis	de	Gicard Jules		
	Hégy Félix	de	Lafraude Antonin	accepté	
	Fouill Jules	de			
Mariagne	Teux Félix	de	Quinat Louis	accepté	
	Euro Louis	de			
	Graud Edmond	de			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
✓ Pont de Beuv	Téhi Louis	accepté	Abel Louis	accepté	
	Brun Augustin	d.	Feraud Eugène	d.	
	Gulland Charles	d.			
	Penasso Antoine	d.			
	Couture Joseph	d.			
	Denavaux Paul	d.			
✓ Le Rose	Gouiran Victor	d.	Lard Jules B ^e	accepté	
	Gouiran Simon	d.			
✓ St Victoret	Canoet Martial	d.	Daniault Auguste	accepté	
	Amphoux Daniel	d.			
Canton de Seyrolles.					
✓ Seyrolles	Fascal Joseph	accepté	Cardascon Alfred	accepté	
	Chauvet Jules	d.			
✓ Jouques	Vacombe Jean, Louis	d.	Valla Paul	accepté	
	Ebis Baptiste	d.			
✓ Meyrargues	Décamis Léonidas	d.	Icy Adolphe	accepté	
	Reynaud Auguste	d.			
✓ le Guylt Reparade	Gellin Justin	d.	Décamis Martial	accepté	
	Jacquierius Amur	d.			
✓ St Paul le Duranç	Reynaud Jean B ^e	d.	Sunian Félix	accepté	
Canton de Salon					
✓ Salon	Bord Louis	accepté	Guard Félix	accepté	
	Yvon Théodore	d.	Colombard Louis	d.	
	Blaya Eugène	d.	Latauche Achille	d.	
	Fauqué Joseph	d.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Fabre Julian	accepté			
	Podiv Louis	de			
	Jourdan Louis	de			
	Esmiol Paul	de			
	Mindia Charles	de			
	Bey Joseph	de			
	Cronc Joseph	de			
	Tavier Joseph	de			
Aurons	Verindot Fernand	de	Reynaud Paul Louis	accepté	
Cornillon	S ^t Chennet Emile	de	Gros Clément	de	
Grand	Bedardes Daniel	de	Laydier Jules	de	
	Cassier Henri	de			
	Michel François	de			
La Marben	Reynaud Alfred	de	Crue Louis	accepté	
Vançou	Jame Gustave	de	Chaland Vital	de	
	Graud Anne	de			
Mirambeau	Michel Auguste	de	Joseph Louis	accepté	
	Grand Joseph	de	Satil Laurent	de	
	Gauville Camille	de			
	Enselement Jean Bé	de			
	Capitaine Rasul	de			
	Pouchier Adolphe	de			
Delosanne	Peller Edouard	de	Bonnard Fernand	accepté	
	Arnoux Louis	de			
	Caire Henri	de			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Brest</i>					
Brest	Michel Léopold	accepté	Kaurin Claude	accepté	
	Fabre Fernand	do	Kaurin Louis	do	
	Bonfellow Gustave	do			
	Brest Alphonse	do			
	Soly Xavier	do			
	Besson Jules	do			
Beaurecueil	Gauthier Sylvain	do	Gauthier Joseph	accepté	
Châteauneuf le Rouge	Badetty Jean Bé	do	Sunman Louis	do	
Fuveau	David François	do	Etienne Solé	do	
	Gouraud Paul	do			
	Vaugier André	do			
Gignac	Bayer Martin	do	Coquillat Joseph	accepté	
	Delabarre Stanis	do			
Duglouzier	Fabre Augustin	do	Patty Desire	accepté	
	Lafont Édouard	do			
Rousset	Regiel Joseph	do	Huguenau Paul	accepté	
	Coulom Paul	do			
Saint Antonin	Kaurin Paul	do	Puel Antoine	accepté	
<i>Arrondissement d'Arles</i>					
<i>Canton d'Arles Est:</i>					
Arles	Chewaker Gabriel	accepté	Baureau Léonard	accepté	
	Demandier Camille	do	Germain Hubertine	do	
	Vaugier Jean	do	Cassant Louis	do	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Illot Joseph	accepté			
	Bernaudon Casas	do.			
	Brizon Charles	do.			
	Chauvet Laurent	do.			
	Gauthier Louis	do.			
	Beys Jean	do.			
	Kontrefet Charles	do.			
	Goubert Louis	do.			
	Tayard Jean	do.			
Fontvieille	Bellon Agathe	do.	Monane Antoine	accepté	
	Brun Jean	do.			
	Guillas Xavier	do.			
Canton de Carcassonne-Ouest :					
Port St. Louis	Gallas Joseph	accepté	Gauthier Theodore	accepté	
	Gasquet Louis	do.	Boiron Alphonse	do.	
	Couat Antoine	do.			
	Brouillanet Etienne	do.			
	Huchesi Jules	do.			
	Civoli François	do.			
Canton de Châteaurenard :					
X Châteaurenard	Chapelle Auguste	accepté	Gaulleau Jean	accepté	
	Karel Joseph	do.	Ribart Roger	do.	
	Gamonet Félix	do.			
	Courtet Antoine	do.			
	Seyron Jean	do.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Michon Claude	accepté			
	Giroux Antoine	de			
	Guech Baptiste	de			
	Opin Louis	de			
Barbentane	Chdigier Joseph	de	Constant Claude	accepté	
	Buuyère François	de	Oliver Guillaume	de	
	Bruyère Antonin	de			
	Gauthier Charles	de			
	Chabat Pierre	de			
	Fontaine Antonin	de			
Eyragues	Vagnel Jules	de	Bouchet Etienne	accepté	
	Richard Lucien	de			
	Dyon Raymond	de			
Gravelon	Brun Joffe	de	Crestin Clément	accepté	
	Bardin Antoine	de			
	Chamois Fernand	de			
Pernes	Aurau Paul	de	Martin André	accepté	
	Renaud Joseph	de			
	Tey Jules	de			
Regnonas	Berkand Simon	de	Tarand François	accepté	
	Lauron Antoine	de			
	Vambert Albert	de			
Canton d'Eygues					
Eygues	Fayau Louis	accepté	Gaspard Louis	accepté	
	Dufour Claudine	de			
	Bauvard Louis	de			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Alleins	Gicard Joseph	accepté	Echangenon Louis	accepté	
	Coulon Henri	do			
Auralle	Coulon Louis	do	Lidaine Jules	accepté	
Lamanon	Reynaud Pierre	do	Gay Louis	do	
Mallemort	Kartin Charles	do	Samoureaux Auguste	do	
	Pointe Dominique	do			
	Coutet Paul	do			
Mouries	Bourque Hippolyte	do	Clauze Augustin	accepté	
	Desbarroux Antoine	do			
Vernegues	Pivian Alphonse	do	Domon Auguste	accepté	
Canton d'Orgon					
Orgon	Kartin Lucien	accepté	Hervé Hippolyte	accepté	
	Tinaud Paul	do	Franzi Pierre	do	
	Ouran Jean	do			
	Saussay Paul	do			
	Reynaud Adrien	do			
	Pointe Charles	do			
Cabannes	Terrier Eucher	do	Yon Joseph	accepté	
	Garrigue Daniel	do			
	Carascon Emile	do			
Eygalières	Chataud Alphonse	do	Bnard Henri	accepté	
	Baldouin Jean	do			
Molleges	Doyle Raymond	do	Coste Joseph	accepté	
	Gassin Raymond	do			
Andard	Fortine Alphonse	do	Daculat Valere	accepté	
	Gourdin Gaston	do			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Sénas</i>	<i>Sellon Mathieu</i> <i>Vayrol Antoine</i> <i>Tassin Louis</i>	accepté de de	<i>Pey Desiré</i>	accepté	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Verquères</i>	<i>Ginoux Joseph</i>	de	<i>Bellot Louis</i>	accepté	
Canton de <i>St. Lary</i>					
<input checked="" type="checkbox"/> <i>St. Lary</i>	<i>Cayet Joseph</i> <i>Audibert Joannin</i>	accepté de	<i>Pinet Charles</i>	accepté	
Canton de <i>St. Rémy</i> :					
<input checked="" type="checkbox"/> <i>St. Rémy</i>	<i>Roumanille François</i> <i>Poulet François</i> <i>Terin Louis</i> <i>Bertrand Casimir</i> <i>Roumanille Sophie</i> <i>Lauron Adeline</i> <i>Vischal Laurent</i> <i>Pouy Claude</i> <i>Jugnet Jean</i>	accepté de de de de de de de de	<i>Bonnet Alphonse</i> <i>Gont François</i> — — — — — — —	accepté de de	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Les Baux</i>	<i>Gicraud Joseph</i>	de	<i>Orzac Jean</i>	accepté	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Maillane</i>	<i>Giausset Joseph</i> <i>Vischal Félix</i>	de de	<i>Orta Louis</i>	de	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Mauriane</i>	<i>Arnaut J.B.</i> <i>Sellier Louis</i>	de de	<i>Arnaut Paulin</i>	accepté	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Le Paradou</i>	<i>Fissot Jean</i> <i>Bellini Jean</i>	de de	<i>Gachet Louis</i>	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Carascon					
X Carascon	Carrière Jean	accepté	Gicson Thau	accepté	
	Bezet André	de	Chatte Lachet	de	
	Bonnet Guillaume	de			
	Barthélémy Eugène	de			
	Augier Jean	de			
	Laffont Georges	de			
	Audibert Jean	de			
	Barthélémy Bruno	de			
	Steiger Jean	de			
X Beillion	Barberin Hélène	de	Vong Sammel	accepté	
	Durand Joseph	de			
X Mas-Blanc	Tenner Paul	de	Garagnon Louis	accepté	
X Mezoarques	Fausserand Simon	de	Durand Joseph	de	

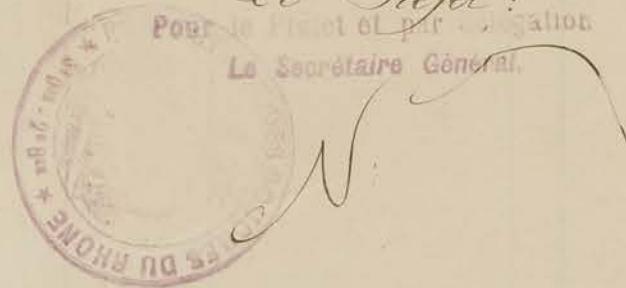
NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Marseille , le 18 Decembre 1919 .

Le Préfet .

Pour le Ministre et par députation
Le Secrétaire Général .



ELECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	Achard Lucien	délégué de la commune d'Eygues	Bouchet Etienne	
2	Adolphe Auguste	conseiller d'arrondissement		
3	Aquillon Alfred	délégué de la commune de Berre		
4	Aquillon Baptiste	d ^e : Istres	Pellet Hauw, Grangier Augustin	
5	Aillaud Félix	d ^e : les Pennes	Lalanne Hauw	
6	Albaret Gratien	d ^e : Gardanne	Chabat Louis, Savine Victor	
7	Albinola Charles	d ^e : de Salon	Combard Louis, Latouche, Ichille	
8	Alexis Louis	conseiller général		
9	Alezaud Louis	délégué de la commune de Chardal	Bonnard Tomand	
10	Allot Joseph	d ^e : d'Arles	Laureau Vincent, Germain Ribaut, Cassant Louis	
11	Ambrosini Couvaint	conseiller général		
12	Amourdedieu Albert	délégué de la commune de Lambesc	Hommel Philippe	
13	Amphoux Marcel	d ^e : St Victoret	Daniault Auguste	
14	Aprin Louis	d ^e : Chateaurenard	Aubat Roger	
15	Artigier Joseph		Barbentane Constant Claude, Ollor Guillaume	
16	Arnaud François	d ^e : Septèmes	Colle Paul	
17	Arnaud Jean-Baptiste	d ^e : Maussane	Arnaud Paulin	
18	d'Arnaud Louis	suppléant de la commune d'Aix		
19	Arnoux Louis	délégué de la commune de Pélissanne	Bonnard Tomand	
20	Artaud Adrien	député		
21	Artaud Adrien	conseiller d'arrondissement		
22	Artaud Louis	conseiller général		
23	Aubert Barthélémy	conseiller d'arrondissement		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
24	Aubert Jean	délégué de la commune de Berre		
25	Audibert Jean	d ^e : Carascon	Giebon Henri - Chalke Michel	
26	Audibert Joannin	d ^e : St Maries	Griet Charles	
27	Audibert Lucius	d ^e : St Chamans		
28	Audibert Victor	d ^e : Marseille	Alvarez Antoine - Bayle Henri - Corcier Edme - Poujade Louis Debras Marcel	
29	Audry Antoine	d ^e : la Ciotat	Bonifay Jean - Leutaud Joseph	
30	Augier Jean	d ^e : Carascon	Giebon Henri - Chalke Michel	
31	Aurau Paul	d ^e : Noves	Nastin André	
32	Aurau Jean - B ^e	d ^e : Orgon	Hecou Thophile - Trangi Giacomo	
33	Badetty Jean B ^e	d ^e : Chateauneuf Rouge	Lumian Vincent	
34	Bajard Louis	d ^e : Marseille	Alvarez Edme - Bayle Henri - Corcier Edme - Coster Louis - Delmas Daniel	
35	Baldouin Jean	d ^e : Eygalières	Donnadieu Henri	
36	Barbaroux Gabriel	d ^e : Marseille	Alvarez - Bayle - Corcier - Coster - Delmas	
37	Barberin Victor	d ^e : Boulbon	Long Samuel	
38	Baret Auguste	conseiller général		
39	Barthélémy Emmanuel	d ^e :		
40	Barthélémy Eugène	délégué de la commune de Carascon	Giebon Henri - Bith Eugène	
41	Baudin Louis	d ^e : Aubagne	Arata Edmund	
42	Bédarrides Daniel	d ^e : Grans	Levy Jules	
43	Bellin Jean	d ^e : Paradou	Jacket Louis	
44	Bellon Hyacinthe	d ^e : Toulon	Allemann Antoine	
45	Bernard Paul	d ^e : Aix	Toulaud Georges - Arqueros Louis	
46	Bernaudon César	d ^e : Arles	Laureaud Vincent - Germain Alain - Passant Louis	
47	Bertrand Casimir	d ^e : St Rémy	Bonnet Alphonse - Pont François	
48	Bertrand Aimé	d ^e : Rognonas	Favard François	
49	Besson Jules	d ^e : Cavaillon	Bonin Charles - Martin Louis	
50	Beys Jean	d ^e : Arles	Laureaud Vincent - Germain Alain - Passant Louis	
51	Bézet André	d ^e : Carascon	Giebon Henri - Chalke Michel	
52	Bichairon Antoine	d ^e : Mouries	Cluse Augustin	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
53	Billes Jean	délégué de la commune de Marseille	Maurice Bayle	
54	Blain Louis	conseiller d'arrondissement		
55	Blanc Alexandre	délégué de la commune de Gardanne	Chabat Marius, Savine Victor	
56	Blanc Joseph	d: Aubagne	Chartier Amédée	
57	Blanc Laurent	d: Roquefort	Dumas Alphonse	
58	Blanc Marius	d: Roquefort	Dumas Alphonse	
59	Blanc Paul	conseiller d'arrondissement		
60	Blanc Pierre	délégué de la commune de Marseille		
61	Blayac Eugène	d: Salon	Cambard Louis, Vézucq Charles	
62	Blin Joseph	d: la Penne	Delicard François	
63	Bœuf Louis	d: St Chamas		
64	Boi Leopold	d: Gréasque	Echenne Léonard	
65	Bon Léon	d: Marseille		
66	Bon Marius	d: Peyrin Jules	Vau	
67	Bonfillon Isidore	d: Crêts	Lavau Alphonse, Justine Félix	
68	de Bonfils Raymond	d: Mollégès	Côte Joseph	
69	Bonnard Henri	d: la Roque d'Anthéron	Gignoly Jules	
70	Bonnefoy Jean	d: Marseille		
71	Bonnet Guillaume	d: Carascon	Richaud Henri, Halté Michel	
72	Bonnet Marius	conseiller général		
73	Bord Marius	délégué de la commune de Salon	Cambard Louis, Vézucq Charles	
74	Bouc Antoine	conseiller d'arrondissement		
75	Dyon Joseph	Conflans d'arrondissement		
76	Bouchet Etienne	suppléant de la commune d'Argoules		
76	Bouissin Louis	conseiller d'arrondissement		
77	Bouisson Fernand	député		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
78	Bourdet André'	délégué de la commune de Martigues	Touquet Alain Castel Jean	
79	Bourdin Antoine	d ^e Graveson	Brestin Clément	
80	Bourque Théophile	d ^e Mouries	Lasse Augustin	
81	Bourlin Clisée	conseiller d'arrondissement		
82	Bouvard Louis	délégué de la commune d'Orgonnières	Gaston Jérôme	
83	Boy Joseph	d ^e Salon	Colombard Louis. Valtache Achille	
84	Boyer Marius	d ^e Aubagne	Pastor Clément	
85	Boyer Martin	d ^e Peynier	Capillaud Joseph	
86	Briémond Marius	conseiller général		
87	Briémond Paul	délégué de la commune d'Aix	Toubaud Georges. Arques Louis	
88	Brest Alvéry	d ^e Crets	Levin Claude Charles	
89	Briand Joseph	conseiller général		
90	Brizon Arthur	délégué de la commune d'Arles	Baucau Laurent. Gommeau Irène. Lassaut Louis	
91	Brun Jean	d ^e Fontvieille	Ménard Clément	
92	Brouillonnet Etienne	d ^e Port-Sainte-Marie	Gauthier Charles. Besson Alphonse	
93	Brun Augustin	d ^e Port-de-Bouc	Abel Louis. Féau Eugène	
94	Brun Joseph	d ^e Graveson	Brestin Clément	
95	Bruyère Antonin	d ^e Barbentane	Constant Claude. Alex Guillaume	
96	Bruyère François	d ^e Barbentane	Constant Claude. Alex Guillaume	
97	Cadenat Bernard	d ^e Marseille		
98	Caillol Jules	d ^e Turiol	Vergès Auguste	
99	Caire Henri	d ^e Pélissanne	Bonnard Fernand	
100	Callamand Paulin	d ^e Port-de-Bouc	Abel Louis. Féau Eugène	
101	Callamand Victor	d ^e St-Cannat	Kefford Louis	
102	Camoin Félix	d ^e Roqueraire	Siguel Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
103	Camoin Paul	délégué de la commune de Castelnau-de-Guers	Comella Jean B. ^e	
104	Canavelli Jean	député		
105	Capitaine Raoul	délégué de la commune de Miramas	Joseph Léonie Vatibus	
106	Capus Pascal	d ^e Velaux	Thaumon Lagard	
107	Caronnel Louis	d ^e la Roque-d'Anthéron	Pagny Jules	
108	Carrière Jean	d ^e Carascon	Trichon Marie-Hélène	
109	Cauvet Martial	d ^e St-Victoret	Ducastel Auguste	
110	Cayet Joseph	d ^e Les Maries	Point Charles	
111	Cayol Laurent	d ^e Marseille		
112	Cazalic Célestin	d ^e la Baillasse	Fernand Leopold	
113	Cerati Antoine	conseiller général		
114	Cerati Philippe	délégué de la commune de Marseille		
115	Cermolacce Sylvestre	d ^e Marseille		
116	Cévoli François	d ^e Port-Saint-Louis	Gautier Pécresse Bonne Alphonse	
117	Chabaud Alphonse	d ^e Eygalières	Bonard Marie	
118	Chabert Pierre	d ^e Barbentane	Constant Claude	
119	Chamois Fernand	d ^e Gravesson	Brothier Clément	
120	Champreau Paul	d ^e Rognac	Couraud Louis	
121	Chanud Antoine	d ^e Istres	Deauil Marie	
122	Chapelle Auguste	conseiller général		
123	Charles Adrien	d ^e		
124	Chartier Louis	délégué de la commune de Quissac	Hugues Auguste	
125	Chatard Léon	d ^e Marseille		
126	Chaulet Laurent	d ^e Arles	Brunaud Jean	
127	Chauvet Jules	d ^e Peyrolles	Gomain Hélène	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
128	Chevalier Gabriel	délégué de la commune d'Ardes	Baucau Vincent - Jamain Hubert - Carrant Louis	
129	Ciarrione Jean B ^e	d ^e la Ciotat	Bonifay Louis - Vicautier Joseph	
130	Collomb Jules	d ^e la Penne	Beliard François	
131	Comte Dominique	d ^e Mallemort	lamouroux Auguste	
132	Comte François	d ^e les Pennes	batte Hervé	
133	Contencin Louis	d ^e Martigues	Touquet Louis - Coste Jean	
134	Corbani Frédéric	conseiller d'arrondissement		
135	Corce François	délégué de la commune de la Ciotat	Bonifay Louis - Vicautier Joseph	
136	Coste Charles	d ^e Orgon	Gisow Thophile - Fazi Louis	
137	Castes Jean	d ^e Marseille		
138	Cotton Honore'	d ^e Vitrolles	Basco Baudouin	
139	Coulon Henri	d ^e Allaix	Echangen Louis	
140	Coulon Marius	d ^e Aureille	Sidaine Jules	
141	Coulon Paul	d ^e Rousset	Gagnard Paul	
142	Coustet Raoul	d ^e Mallemort	lamouroux Auguste	
143	Couture Joseph	d ^e Port de Bouc	Belouis - Tissandier Eugène	
144	Croux Marcel	d ^e la Roque d'Anthéron	Gignoly Jules	
145	Daniel Marcel	d ^e Marseille		
146	Daudet Jean Baptiste	d ^e Tix	Goubau Georges - Arques Louis	
147	Dausan Etienne	d ^e la Ciotat	Bonifay Louis - Vicautier Joseph	
148	David Clément	d ^e Istres	Delattre Louis - Grangez Augustin	
149	David François	d ^e Fuveau	Etienne Niel	
150	Décaris Marcellin	d ^e Meyrargues	Gay Dolph	
151	Delestrade Louis	d ^e Allauch	Bois Andie - Cappé Joseph	
152	Deleuil Germain	d ^e Gardanne	Babot Louis - Laine Victor	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
153	Doleuil Marius	délégué de la commune de Gardanne Chabat Louis, Lavielle Victor		
154	Doleuil Robert	d° Gardanne Chabat Louis, Lavielle Victor		
155	Delherbe Marius	d° Peynier Coquillat Joseph		
156	Demandier Camille	d° Arles Baucaud Vincent, Germain Hubert, Cavaillé Louis		
157	Denavaux Paul	d° Port de Bouc Melouis, Tisaud Eugène		
158	Descans Marcel	d° Marseille		
159	Desmanes Augustin	d° Auriol Véges Auguste		
160	Dettori Louis	d° Aix Gobaud Georges, Arquier Louis		
161	Dijon Raymond	délégué de la commune d'Epagnac, conseiller d'arrondissement Bouchet Etienne		
162	Dujon Claudius	délégué de la commune d'Eygalières, Japy Michel		
163	Durand Antoine	d° Eguilles Bouheric Alphonse		
164	Durand Joseph	d° Boulbon Long Samuel		
165	Durand Michel	conseiller d'arrondissement		
166	Durbec Fernand	délégué de la commune de Septème, Odde Paul		
167	Duverger Antoine	conseiller général		
168	Esmiol Paul	délégué de la commune de Salavie Lombard Louis, Latouche Achille		
169	Espelly Joseph	conseiller d'arrondissement		
170	Estienne Gilbert	délégué de la commune de la Ruelle, Fernand Weisfeld		
171	Fabre Augustin	d° Puyloubier Lally Désiré		
172	Fabre Fernand	d° Crets Brun Maurice, Lardin Louis		
173	Fabre Georges	conseiller d'arrondissement		
174	Fabre Jullien	conseiller général		
175	Fagola Louis	délégué de la commune de la Ciotat Bonfay Louis, Vicent Joseph		
176	Faraud Paul	d° Orgon Yvon Théophile, Frange Louis		
177	Fassin Marius	d° Sénas Izy Désiré		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
178	Tayard Jean	délégué de la commune d'Arles	Bureau Vincent, Germain Hélène, Cassaut Louis	
179	Felix Louis	d ^e : Port de Bouc	Thibaut Louis, Tisaud Eugène	
180	Ferreol Marius	conseiller d'arrondissement		
181	Ferrier Eucher	délégué de la commune de Cabanne	Gon Joseph	
182	Ferrier Paul	d ^e : Mars Blanc, Gasagnon Louis		
183	Ferrier Victor	conseiller d'arrondissement		
184	Feuillas Marius	délégué de la commune de Fontvieille	Hemand Antoine	
185	Fissot Léon	d ^e : Le Paradou	Thibaut Louis	
186	Flaissières Simon	d ^e : Marseille	Sénateur	
187	Fontaine Antonin	d ^e : Barbentane	Couston Claude, Ollier Guillaume	
188	Fortune Alphonse	d ^e : St André	Baculat Ludovic	
189	Fosse Augustin	d ^e : Cadolice	Olivier Baptiste	
190	François Georges	d ^e : Martigues	Touque Louis, Casta Jean	
191	Gallas Joseph	d ^e : Port St Louis	Guthier Théodore, Boisson Alphonse	
192	Galleron Joseph	d ^e : Seyreste	Julien Alexandre	
193	Gamonet Félix	d ^e : Chateaurenard	Aubat Roger	
194	Garcin Marius	d ^e : Venelles	Cotes Aimé	
195	Garibaldi Paul	d ^e : Marseille		
196	Garrigue Daniel	d ^e : Calanques	Gon Joseph	
197	Gasquet Marius	d ^e : Port St Louis	Guthier Théodore, Boisson Alphonse	
198	Gavin Cyrien	d ^e : Mollegis	Coste Joseph	
199	Gautier Alfred	d ^e : Gardanne	Corbut Louis, Lacine Victor	
200	Gautier Charles	d ^e : Barbentane	Couston Claude, Ollier Guillaume	
201	Gautier Marius	d ^e : St Mitre	Brasson Alphonse	
202	Gautier Sylvain	d ^e : Baureuil	Gautier Joseph	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
203	Gautier Sylvain	délégué de la commune de Vauvenargues	Papion Ludovic	
204	Gavaudan Henri	d ^e Aix	Dubaud Georges Brugier Louis	
205	Gay François	conseiller d'arrondissement		
206	Gazel Etienne	délégué de la commune de Minet	Delcourt Alphonse	
207	Gazel Marius	d ^e Septèmes Estelle Paul		
208	Germain Clairin	d ^e Châteaurenard Tonard Jules		
209	Gidde Raymond	d ^e Carry Joly François		
210	Ginoux Antoine	d ^e Chateaurenard Dubat Roger		
211	Ginoux Joseph	d ^e Verguieres Bollot Louis		
212	Girard Auguste	député		
213	Girard Jules	délégué de la commune de Charleval	Bonnard Fernand Timard	
214	Giraud Edmond	d ^e Marignane Junat Marius		
215	Giraud Emile	d ^e Lambezec Somorat Philippe		
216	Giraud Honore'	d ^e Langan Baillat Michel		
217	Giraud Hubert	député		
218	Giraud Joseph	délégué de la commune d'Aix	Dubaud Georges Brugier Louis	
219	Gombert Richard	d ^e Belcodene Finaud Théophile		
220	Goubert Louis	d ^e Arles	Bureau Vincent Germain Hiboin Pissard Louis	
221	Gouin Félix	conseiller général		
222	Gouiran Simon	délégué de la commune du Rove	Landet Jean B ^e	
223	Gouiran Marius	d ^e Gignac Gouaud Jules		
224	Gouiran Victor	d ^e le Rove Landet Jean B ^e		
225	Gouiran Paul	d ^e Tucouc Etienne Sol		
226	Gourdin Gaston	d ^e St'André Baculat Ludovic		
227	Goutte Paul	d ^e Marseille		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
228	Granaud Jean	conseiller général		
229	Grand Joseph	délégué de la commune de Miramas Joseph Louis Vatel Laurent		
230	Granier Marius	d ^e Martigues Fouquet Louis Casto Louis		
231	Granier Marius	d ^e St Cannat Beffron Louis		
232	Granon Charles	d ^e Cabries Gazel Félix		
233	Grill Jules	d ^e Bouc bel Air Olivier Félix		
234	Gueyraud Alphonse	conseiller d'arrondissement		
235	Guichet Sylvain	délégué de la commune de Ch ^e Castagniers Fernand Jules		
236	Guiderdoni Antoine	d ^e Allauch Boile Andrie Chappé Joseph		
237	Guis François	d ^e Aubagne		
238	Heyraud Daniel	d ^e Roquancour Léon		
239	Honorat Alphonse	d ^e Allauch Boile Andrie Chappé Joseph		
240	Houchart Hilaire	d ^e Le Cholonet Martin Louis		
241	Houze Joseph	d ^e Aix Goubaud Georges Arquier Louis		
242	Hugues Richard	d ^e Aix Goubaud Georges Arquier Louis		
243	Icardent Marius	d ^e Toulon ymer Preud'homme Jules		
244	Imbert François	suppléant de la commune de Berre		
245	Imbert Marius	délégué de la commune de Marseille		
246	Inard Augustin	d ^e Cassis Lenoir Clément		
247	Isençot Louis	d ^e La Ciotat Bonfay Louis Heurtier Joseph		
248	Jacquemus Marius	d ^e Le Puy St Réparade Decauvillier Louis		
249	Jaisny Paul	d ^e Orgon Hauss Chaphile Grangié Louis		
250	Jaufré Wulfram	d ^e Ventabren Isogny Louis		
251	Jausserand Simon	d ^e Nozargues Durand Joseph		
252	Jean Victor	député		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
253	Jermini Maurice	délégué de la commune de Cassis	Lenoir Clément	
254	Jeymet Léon	d ^e : St Rémy Bonnet Alphonse Gari François		
255	Joblin Auguste	d ^e : Marseille		
256	Joly Marius	d ^e : Crest	Marin Charles Barthélemy	
257	Jourdan Alfred	conseiller général		
258	Jourdan Joseph	d ^e :		
259	Jourdan Joseph	délégué de la commune d'Oubagne	Evatim Immanuel	
260	Jourdan Léon	d ^e : Oubagne	Chatzimand	
261	Jourdan Léon	d ^e : Salon	Chambard Louis Vatouche Achille	
262	Fourval Henri	conseiller général		
263	Jouve Félix	conseiller arrondissement		
264	Jouve Léon	délégué de la commune d'Alлаuch	Bondu Antide Chappé Joseph	
265	Julien J ^e B ^e	suppléant de la commune d'Uzès		
266	Julien Maxime	délégué de la commune de Ceyreste	Jubert Alphonse	
267	Jullien Antoine	d ^e : Endolive Alice Baptiste		
268	Jullien Marius	d ^e : St Savournin	Pitafel Charles	
269	Lacombe Jean-Marie	d ^e : Jouques	Lallos Paul	
270	Laffont Antoine	conseiller d'arrondissement		
271	Laffont Georges	délégué de la commune de Tarascon	Dubois Marie Charles Michel	
272	Lafont Edouard	d ^e : Puyloubier	Vatty Diane	
273	Laquel Jules	d ^e : Eyragues	Bouchet Etienne	
274	Lambert Albert	d ^e : Roquemaure	François	
275	Latière Marius	conseiller général		
276	Langier Angelin	délégué de la commune de Furiani	Eheren Sal	
277	Langier Jean	d ^e : Arles	Bureau Vincent Germain Robert Lavant Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
278	Laurent Célestin	délégué de la commune de Martigues	Touquet Alain Castex Louis	
279	Laurent Sabin	d ^e Barry Blary François		
280	Sautier Louis	d ^e Arles	Baudoin Vincent Germain Hubert Cossart Louis	
281	Leblanc Jean B ^e	d ^e Marseille		
282	Sibre Eugène	conseiller d'arrondissement		
283	Lefèvre André	député		
284	Sescarri Julien	délégué de la commune de Limoux	Ducentier Marcel	
285	Sévy Clément	conseiller général		
286	Leydier Sylvain	délégué de la commune de Ventabren	Deligny Louis	
287	Loblin Georges	d ^e Aix	Roubaut George Auguste Louis	
288	Lombard Emile	d ^e Aix	Roubaut George Auguste Louis	
289	Suchesi Jules	d ^e Port St Louis sur Rhône	Gauthier Sébastien Bonon Alphonse	
290	Syon Abraham	d ^e Salon	Couillard Louis Patouche Achille	
291	Magère Thimothée	d ^e Minet	Pécaut Paul	
292	Magna Ange	d ^e la Ciotat	Bonifay Louis Vautaud Joseph	
293	Magnan Louis	d ^e Roques	Dalmatian Louis	
294	Marquerit Antoine	d ^e Velaux	Viauod Raymond	
295	Mariaud Jules	d ^e St Laurent	Adolphe Audine	
296	Marrot Louis	d ^e Cuges	Longfond	
297	Marseille Camille	d ^e	Hiramus Joseph Louis Valentin	
298	Martin Lucien	d ^e Orgon	Haïm Théophile François Louis	
299	Martin Théodore	d ^e	Mallemot Léonard Auguste	
300	Martin Caillé Bruno	d ^e Tarascon	Richou Henri Challe Michel	
301	Marsal Joseph	d ^e Chatrauenard	Aubel Roger	
302	Massias Joseph	d ^e Marseille		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
303	Matheron Firmin	conseiller d'arrondissement		
304	Maurel Henri Marus	député		
305	Maurel Louis	délégué de la commune de Roquemaure	Segrel Joseph	
306	Maurin Paul	d ^e	St Antonin Michel Antoine	
307	Mauron Antoine	d ^e	St Rémy Daniel Alphonse, Grol François	
308	Mayeul Antoine	d ^e	Sérus Joly Louis	
309	Mérentier Albert	d ^e	Simiane Nicolas Léonard	
310	Mérentier Antoine	d ^e	Gardanne Rabat Louis, Savine Michel	
311	Merindol Fernand	d ^e	Auron Japy Louis	
312	Michel Auguste	d ^e	Merumas Joseph Louis, Vatillement	
313	Michel Emile	conseiller général		
314	Michel François	délégué de la commune de Grans	Vigier Jules	
315	Michel Jean B ^e	conseiller d'arrondissement		
316	Michel Leopold	délégué de la commune de Trèts	Karm Hamid, Lebel Léonard	
317	Michelotti Achille	d ^e	la Ciotat Bouffay Louis, Lautaud Joseph	
318	Michon Claude	d ^e	Châteaurenard Aubet Roger	
319	Millaud Daniel	conseiller général		
320	Millaud Jules	d ^e		
321	Millet Germain	délégué de la commune d'Eguilles	Boutières Alphonse	
322	Mistral Frédéric	d ^e	Maillane Itka Louis	
323	Mistral Laurent	d ^e	St Rémy Barnet Alphonse, Grol François	
324	Montrefet Charles	d ^e	Arles Bourcet Jeanne, Gérard Louis, Carant Louis	
325	Morizot Joseph	conseiller général		
326	Morucci François	député		
327	Motta François	délégué de la commune d'Istres	Décaudin Louis, Grangier Augustin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
328	Mouren Antoine	délégué de la commune de Roquemaure Fernand François		
329	Moutet Edouard	d° Bouc Bel-Air Théodore Alain		
330	Mouton Eugène	d° la Ciotat Benoît Louis, Théodore Joseph		
331	Négrel François	d° Gréasque Etienne Léonard		
332	Négrel Joseph	d° Rousset Auguste Paul		
333	Olive André	d° les Pennes-Mirabeau		
334	Olive Darius	d° Martigues Fouqué Louis-Castor Jean		
335	Paoletti Baptiste	d° Istres Delaunay Louis, Grangier Augustin		
336	Parrel Jean	d° Aubagne Chabot Armand		
337	Pascal Joseph	conseiller d'arrondissement		
338	Pasquet Louis	conseiller général		
339	Pauleau Jean	suppléant de la commune de Châteauneuf Aubat Roger		
340	Pauthe Joseph	délégué de la commune de Salon Chombard Louis, Chataubœuf Achille		
341	Payan Louis	d° Eyguières Dupuytren Louis		
342	Peller Edouard	d° Pétisanne Bonnard Fernand		
343	Perlet Victor	conseiller d'arrondissement		
344	Perrin Fernand	d°		
345	Perrin Pierre	délégué de la commune de St Rémy Bonnet Hélène, Gont François		
346	Perrissol Hippolyte	d° Aix Loukudjengue Aquino Louis		
347	Perroso Antoine	d° Port de Bouc Ménissé Louis, Fréaud Eugène		
	Girard François	" suppléant de Salon		
348	Petit Pascal	d° Vélaux Chombard Louis, Chataubœuf Achille		
349	Petit Théodore	d° Meyreuil Louis Colombe		
350	Peyron Léon	d° Chateaurenard Aubat Roger		
351	Philippe Marius	d° Tos Symer Chastaud Jules		
352	Pierre Eugène	conseiller général		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
353	Pinatel Félix	délégué de la commune de Cabriès Gazel Félix		
354	Pinatel Laurent	d ^e Allauch Lork André Chappé Joseph		
355	Piston André	suppléant de la commune de Roquevaire Segrel Joseph		
356	Poucel Joseph	conseiller d'arrondissement		
357	Poulet François	délégué de la commune St Rémy Bonnet Alphonse Gent François		
358	Pourchet Louis	d ^e Aubagne Marti Armand		
359	Pourchier Adolphe	d ^e Miramas Japh. Léon Viallément		
360	Poutet Célestin	d ^e Rognes Fabranc Marie		
361	Puech Baptiste	d ^e Chateaurenard Dubal Roger		
362	Pyrame esprit	d ^e Meyrenil Souillet		
363	Rambert Henri	d ^e Allauch Lork André Chappé Joseph		
364	Rame Gustave	d ^e Sausson Chailau Paul		
365	Rampal Théodore	d ^e Allauch Lork André Chappé Joseph		
366	Raspis Félixien	d ^e Roquefort Dumars Claude		
367	Raynaud Léopold	d ^e La Barben Cauc Louis		
368	Régis Louis	conseiller général		
369	Resch Paul	délégué de la commune de Marseille		
370	Revest Joseph	d ^e Cassis Venoix René		
371	Rey Jean	conseiller d'arrondissement		
372	Reynard Auguste	délégué de la commune de Meyrargues Japh. Adolphe		
373	Reynaud Adrien	d ^e Orgon Vian Chaptelle François		
374	Reynaud J ^e B ^e	d ^e St Paul by Duranne Lumiére Félix		
375	Reynaud Joseph	d ^e Noves Martin André		
376	Reynaud Jules	conseiller d'arrondissement		
377	Reynaud Pierre	délégué de la commune de Lamaron Gay Louis		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
378	Ressia Joseph	délégué de la commune d'Istres	Delauvau, Grangier Augustin	
379	Rey Jules	d ^e Voves	Bastin André	
380	Ribière Marius	d ^e Istres	Delauvau, Grangier Augustin	
381	Ricard Cyprien	d ^e Lambesc	Samonat Philippe	
382	Ricard Joseph	d ^e Alleins	Ecolangon Louis	
383	Ricaud Joseph	d ^e les Baux	Clauzel Jean	
	Kippe Alain			
384	Ricaud Jules	d ^e Gignac	Grando Jules	
385	Richard Léon	conseiller général		
386	Rigaud Gaston	conseiller d'arrondissement		
387	Riouset Joseph	d ^e Istres	Ithac Louis	
388	Robert Jean B ^e	d ^e Auriol	Vergote Auguste	
389	Roche Lucien	d ^e Istres	Delauvau, Grangier Augustin	
390	Roche Pierre	conseiller d'arrondissement		
391	Rodin Louis	délégué de la commune de Salon	Colombel Louis, Vautrèche Charles	
392	Rollin Justin	d ^e le Puy, St Rémy	Oceanis André	
393	Roques Jean	d ^e Martigues	Touquet Louis, Castex Jean	
394	Roubaud Joseph	d ^e Roqueraire	Sigrel Joseph	
395	Rougon Clément	d ^e Uges	Long Louis	
396	Roumanille François	d ^e St Rémy	Bonnel Alphonse, Pont François	
397	Roumanille Théophile	d ^e St Rémy	Bonnel Alphonse, Pont François	
398	Roustan Emmanuel	d ^e la Fare	Sonard Eugène	
399	Roustan Gustave	d ^e la Fare	Sonard Eugène	
400	Roux Claude	d ^e St Rémy	Bonnel Alphonse, Pont François	
401	Roux Félix	d ^e Marignane	Gruat Louis	
402	Roux Michel	d ^e Roqueraire	Sigrel Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
403	Roux Pierre	conseiller général		
404	Ruer Paul	délégué de la commune d'Aubagne	Frati Armand	
405	Sabiani Simon	d ^e Marseille		
406	Sacoman Louis	conseiller général		
407	Saint Etienne Emile	délégué de la commune de Cornillon	Gros Célestin	
408	Saravelli André	conseiller général		
409	Saulcy Marius	conseiller d'arrondissement		
410	Sauvaine Marie	d ^e		
411	Scaramelli François	délégué de la commune d'Allauch	Derk André Clappé Joseph	
412	Sellon Mathieu	d ^e Sénas	Peydinié	
413	Signoret Amédée	d ^e Venelles	Costa Clémène	
414	Silvestre Marius	d ^e St Marc	Sigueret Paul	
415	Steiger Jean	d ^e Carascon	Hubert Paul Chabat Michel	
416	Souveran Denis	d ^e Istres	Paul Paul Grangier Auguste	
417	Suzan Julien	d ^e Roquemaure	Logel Joseph	
418	Suzanne Ferdinand	d ^e Ollirol	Legier Auguste	
419	Taddei François	conseiller général		
420	Carascon Alfred	suppléant de la commune de Popillia		
421	Carascon Emile	délégué de la commune de Châteauneuf Gonf. Jochh.		
422	Tasso Henri	conseiller général		
423	Teissier Henri	délégué de la commune de Grans	Vaydos Jules	
424	Cellier Marius	d ^e Maussane	Arnaud Paulin	
425	Terrin Marius	d ^e Allauch	Derk André Clappé Joseph	
426	Théric Andréus	d ^e St Steve Jauzon	Bavaud Albat.	
427	Chobert Joachim	d ^e Gémenos	Kaoed Loum	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
428	Chobert Joseph	délégué de la commune de Jeménos	Baron Louis	
429	Thus Baptiste	d ^e Jouques Salles Paul		
430	Couat Antoine	d ^e Port Louis du Rône Pautier Théodore Bonon Alphonse		
431	Couche Cyprien	d ^e Vitrolles Baron Paulin		
432	Courtet Antonin	d ^e Chateaurenard Cabut Roger		
433	Trozin Emile	d ^e Gardanne Babot Louis Lourie Edouard		
434	Trone Joseph	d ^e Salon Colombaud Louis Latouche Achille		
435	Truchement J. B ^e	d ^e Miramas Joseph Lainé Vial Lamant		
436	Turc Marius	d ^e Maignane Junat Louis		
437	Turcan Joseph	d ^e Martignac Fouque Louis Pasteur Jean		
438	Turcat Félix	d ^e la Desrousse Grimaldi Louis B ^e		
439	Valérian Henri	suppléant de la commune de St Chamas		
440	Vial Jules	délégué de la commune de Gardanne Babot Louis Lourie Edouard		
441	Viano Jules	d ^e Martignac Fouque Louis Pasteur Jean		
442	Vidau Leopold	conseiller d'arrondissement		
443	Villecroze Louis	d ^e		
446	Vitalis Joseph	délégué de la commune de Peypin Jules Louis		
445	Vivian Alphonse	d ^e Verniquet Renard Auguste		
446	Xavier Joseph	d ^e Salon Colombaud Louis Latouche Achille		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Marseille , le 1^{er} Janvier 1900 .

Le Préfet:
W. M. L.

DEPARTEMENT
des Bouches du Rhône

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ~~1^{er}~~ BUREAU DE VOTE.

(N^os 1 à 144 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *2 Juin 1875* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Achard Lucien délégué de la commune d'Iyragues		913.	✓		
2	Adolphe Auguste conseiller d'arrondissement		913.	✓		
3	Aquillon Alfred délégué de la commune de Berre		913.	✓		
4	Aquillon Baptiste délégué de la commune d'Ortigues		913.	✓		
5	Aillaud Félix délégué de la commune de Vennes		913.	✓		
6	Albaret Gratien délégué de la commune de Gardanne		913.	✓		
7	Albinola Charles délégué de la commune de Salon		913.	✓		
8	Alexis Louis conseiller général		913.	✓		
9	Alezaud Louis délégué de la commune de Charleval		913.	✓		
10	Allot Joseph délégué de la commune d'Arlès		913.	✓		
11	Ambrosini Toussaint conseiller général		913.	✓		
12	Amouriedieu Albert délégué de la commune de Lambesc		913.	✓		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Amphoux Marcel délégué de la commune de St-Vitret		913.	V		
14	Aprin Louis délégué de la commune de Chateauneuf		913.	V		
15	Ardigier Joseph délégué de la commune de Barlongne		913.	V		
16	Arnaud François délégué de la commune de Septème		913.	V		
17	Arnaud Jean-Baptiste délégué de la commune de Maussane		913.	V		
18	d'Arnaud Louis suppléant de la commune d'Aix		913.	V		
19	Arnoux Louis délégué de la commune de Pelissanne		913.	V		
20	Artaud Adrien député		913.	V		
21	Artaud Adrien conseiller d'arrondissement		913.	V		
22	Artaud Louis conseiller général		913.	V		
23	Aubert Barthélémy conseiller d'arrondissement		913.	V		
24	Aubert Jean délégué de la commune de Berre		913.	V		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Audibert Jean délégué de la commune de Tarascon		913.	✓		
26	Audibert Joannin délégué de la commune de Stes Maries		913.	✓		
27	Audibert Lucius délégué de la commune de St Chamas		913.	✓		
28	Audibert Victor délégué de la commune de Marseille		213.	✓		
29	Audry Antoine délégué de la commune de la Ciotat		913.	✓		
30	Augier Jean délégué de la commune de Tarascon		913.	✓		
31	Aurau Paul délégué de la commune de Noves		213.	✓		
32	Aurau Jean B ^e délégué de la commune d'Orgon		913.	✓		
33	Badetty Jean B ^e délégué de la commune de Ch ^{euf} le Rouge		213.	✓		
34	Bajard Louis délégué de la commune de Marseille		913.	✓		
35	Baldouin Jean délégué de la commune d'Eygalières		213.	✓		
36	Barbaroux Gabriel délégué de la commune de Marseille		913.	✓		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Barberin Victor délégué de la commune de Boulbon		✓	✓		
38	Baret Auguste conseiller général		✓	✓		
39	Barthélémy Emmanuel conseiller général		✓	✓		
40	Barthélémy Eugène délégué de la commune de Tarascon		✓	✓		
41	Baudin Louis délégué de la commune d'Aubagne		✓	✓		
42	Bédarrides Daniel délégué de la commune de Grans		✓	✓		
43	Bellin Jean délégué de la commune du Paradou		✓	✓		
44	Bellon Hyacinthe délégué de la commune de Fontvieille		✓	✓		
45	Bernard Paul délégué de la commune d'Aix	***	✓	✓		
46	Bernaudon César délégué de la commune d'Arles		✓	✓		
47	Bertrand Casimir délégué de la commune de St Rémy		✓	✓		
48	Bertrand Siméon délégué de la commune de Rognonas		✓	✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Besson Jules délégué de la commune de Étrelles		✓	✓		
50	Beys Jean délégué de la commune d'Arles		✓	✓		
51	Bézat André délégué de la commune de Tarascon		✓	✓		
52	Bichairon Antoine délégué de la commune de Mouries		✓	✓		
53	Billes Jean délégué de la commune de Marseille		✓	✓		
54	Blain Louis conseiller d'arrondissement		✓	✓		
55	Blanc Alexandre délégué de la commune de Gardanne		✓	✓		
56	Blanc Joseph délégué de la commune d'Aubagne		✓	✓		
57	Blanc Laurent délégué de la commune de Roquefort		✓	✓		
58	Blanc Marius délégué de la commune de Roquefort	✓	✓	✓		
59	Blanc Paul conseiller d'arrondissement		✓	✓		
60	Blanc Pierre délégué de la commune de Marseille		✓	✓		

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Blayac Eugène délégué de la commune de Salon		913.	V		
62	Blin Joseph délégué de la commune de la Penne		213.	V		
63	Bœuf Louis délégué de la commune de Schemas		913.	V		
64	Boi Leopold délégué de la commune de Gréasque		913.	V		
65	Bon Léon délégué de la commune de Marseille		913.	✓		
66	Bon Marius délégué de la commune de Peypin		913.	V		
67	Bonfillon Isidore délégué de la commune de Trets		913.	✓		
68	de Bonfils Raymond délégué de la commune de Mollégès		913.	V		
69	Bonnard Henri délégué de la commune de Roque d'Anthéron		913.	V		
70	Bonnefoy Jean délégué de la commune de Marseille		213.	V		
71	Bonnet Guillaume délégué de la commune de Tarascon		913.	V		
72	Bonnet Marius conseiller général		913.	V	X	

NOMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Borel Marius délégué de la commune de Salon		213.	✓		
74	Bouc Antoine conseiller d'arrondissement		913.	✓		
75	Dijon Joseph Conseiller d'Arrondissement		913.	✓		
76	Bouissin Louis conseiller d'arrondissement	111.	913.	✓		
77	Bouisson Fernand député		213.	✓		
78	Bourdet André délégué de la commune de Martigues		913.	✓		
79	Bourdin Antoine délégué de la commune de Gravesson	Creslin René délégué suppléant de Gravesson	913.	✓		
80	Bourgue Théophile délégué de la commune de Mouries		213	✓		
81	Bourtin Clisée conseiller d'arrondissement		913.	✓		
82	Bouvard Louis délégué de la commune d'Eygalières		913.	✓		
83	Boy Joseph délégué de la commune de Salon		913.	✓		
84	Boyer Marius délégué de la commune d'Aubagne		913.	✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Boyer Martin délégué de la commune de Peynier		913.	✓		
86	Brémond Marius conseiller général	.	913.	✓		
87	Brémond Paul délégué de la commune d'Aix	Arguel Louis Suppliant	913.			
88	Brest Aléric délégué de la commune de Trets		213.	✓		
89	Briand Joseph conseiller général		913.	✓		
90	Brizon Arthur délégué de la commune d'Arles		913.	✓		
91	Brun Jean délégué de la commune de Fontvieille	.	913.	✓		
92	Brouillonnet Etienne délégué de Port St-Louis du Rhône	.	913.	✓		
93	Brun Augustin délégué de la commune de Port de Bouc	.	913.	✓		
94	Brun Joseph délégué de la commune de Gravelon	.	913.	✓		
95	Bruyère Antonin délégué de la commune de Barbentane		913.	✓		
96	Bruyère François délégué de la commune de Barbentane		913.	✓		

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	<i>Cadenat Bernard</i> délégué de la commune de Marseille		913.	✓		
98	<i>Caillol Jules</i> délégué de la commune d'Auris		913.	✓		
99	<i>Caire Henri</i> délégué de la commune de Pélinanne		913.	✓		
100	<i>Callamand Maubuis</i> délégué de la commune de Port de Bouc		913.	✓		
101	<i>Callamand Victor</i> délégué de la commune de S ^e Carnas		913.	✓		
102	<i>Camoin Félicien</i> délégué de la commune de Roqueraire		913.	✓		
103	<i>Camoin Paul</i> délégué de la commune de la Destrousse		913.	✓		
104	<i>Canavelli Jean</i> député		913.	✓		
105	<i>Capitaine Raoul</i> délégué de la commune de Miramas		913.	✓		
106	<i>Capus Pascal</i> délégué de la commune de Velaux		913.	✓		
107	<i>Carbonnel Louis</i> délégué de la commune de la Roque d'Anthéron		913.	✓		
108	<i>Carrière Jean</i> délégué de la commune de Tarascon		913.	✓		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	<i>Cauvet Martial</i> délégué de la commune de St Victoriet		913.	V		
110	<i>Cayet Joseph</i> délégué de la commune des 8 ^{es} maries		913.	V		
111	<i>Cayol Laurent</i> délégué de la commune de Marseille		913.	V		
112	<i>Cazalac Célestin</i> délégué de la commune de la Bouilladisse		913.	V		
113	<i>Cerati Antoine</i> conseiller général		913.	V		
114	<i>Cerati Philippe</i> délégué de la commune de Marseille		913.	V		
115	<i>Cermolacce Sylvestre</i> délégué de la commune de Marseille		913.	V		
116	<i>Cévoli François</i> délégué de la commune de Port St Louis		913.	V		
117	<i>Chabaud Alphonse</i> délégué de la commune d'Eygalières		913.	V		
118	<i>Chabert Pierre</i> délégué de la commune de Barbentane		913.	V		
119	<i>Chamois Fernand</i> délégué de la commune de Graveston		913.	V		
120	<i>Chanpeau Paul</i> délégué de la commune de Rognac		913.	V ¹		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Chanud Antoine délégué de la commune d'Arles		913.	✓		
122	Chapelle Auguste conseiller général		913.	✓		
123	Charles Adrien conseiller général		913.	✓		
124	Chartier Louis délégué de la commune d'Auriol		913.	✓		
125	Chatard Léon délégué de la commune de Marseille		913.	✓		
126	Chaulet Laurent délégué de la commune d'Arles		913.	✓		
127	Chauvet Jules délégué de la commune de Peyrolles		913.	✓		
128	Chevalier Gabriel délégué de la commune d'Arles		913.	✓		
129	Ciarrione Jean B ^{te} délégué de la commune de la Ciotat		913.	✓		
130	Collomb Jules délégué de la commune de la Penne		913.	✓		
131	Comte Dominique délégué de la commune de Mallemort		913.	✓		
132	Conte François délégué de la commune de Pennes		913.	✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Contencin Louis délégué de la commune de Martigues		913.	✓		
134	Corbani Frédéric conseiller d'arrondissement		913.	✓		
135	Corce François délégué de la commune de la Ciotat		913.	✓		
136	Coste Charles délégué de la commune d'Orgon		913.	✓		
137	Costes Jean délégué de la commune de Marseille		913.	✓		
138	Cotton Honore délégué de la commune de Vitrolles		913.	✓		
139	Coulon Henri délégué de la commune d'Allemans		913.	✓		
140	Coulon Marius délégué de la commune d'Aureilhan		913.	✓		
141	Coulon Paul délégué de la commune de Rousser		913.	✓		
142	Coustet Raoul délégué de la commune de Mallemort		913.	✓		
143	Couture Joseph délégué de la commune de Port et Bouc	118	913.	✓		
144	Croux Marcel délégué de la Roque d'Anthéron		913.	✓		

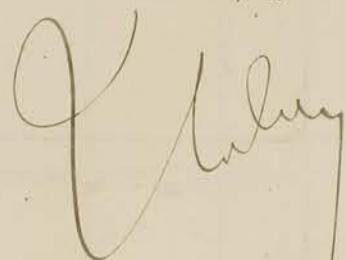
ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent quarante quatre électeurs.

A Marseille

, le 8 Janvier

1920

Le Préſel,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de =
Cent quarante quatre émargement

144 émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

143 _____ le 2^e idem.

~~1~~ _____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scruteurs,

DEPARTEMENT
des Bouches-du-Rhône

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2^e BUREAU DE VOTE.

(N^os 145 à 290 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Daniel Marcel délégué de la commune de Marseille			J.	S.L.	
146	Daudet Jean B. ^{te} délégué de la commune d'Aix			N.B.	S.L.	
147	Dausan Etienne délégué de la commune de la Ciotat			N.B.	S.L.	
148	David Albert délégué de la commune d'Istres			N.B.	S.L.	
149	David François délégué de la commune de Puechau			N.B.	S.L.	
150	Decanis Marcellin délégué de la commune de Meyrargues			N.B.		
151	Delestade Louis délégué de la commune d'Allauch			N.B.	S.L.	
152	Delcire Germain délégué de la commune de Gardanne			N.B.	S.L.	
153	Delcire Marius délégué de la commune de Gardanne	Chabert Louis suffrant de la commune de Gardanne.		N.B.	S.L.	
154	Delcire Robert délégué de la commune de Gardanne			N.B.	S.L.	
155	Delherbe Marius délégué de la commune de Paynier			N.B.	S.L.	
156	Demandier Camille délégué de la commune d'Arles			M.	S.L.	

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Denavaux Paul délégué de la commune de Port de Bouc			W	S.L.	
158	Deslans Marcel délégué de la commune de Marseille			W	S.L.	
159	Desmanes Augustin délégué de la commune de Cavaillon			W	S.L.	
160	Dettori Louis délégué de la commune d'Aix			W	S.L.	
	Difon Joseph 1 ^{er} Bureau	W				
161	Difon Raymond Conseiller d'arrondissement Délégué de la C ^{me} d'Eygues			W	S.L.	
162	Dufour Clément délégué de la commune d'Eygues			W	S.L.	
163	Durand Antoine délégué de la commune d'Eguilles			W	S.L.	
164	Durand Joseph délégué de la commune de Boulbon			W	S.L.	
165	Durand Michel Conseiller d'arrondissement			W	S.L.	
166	Durbec Fernand délégué de la commune de Sesteines			W	S.L.	
167	Duverger Antoine Conseiller général			W	S.L.	
168	Gosmiol Paul délégué de la commune de Salon			W	S.L.	

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin,	au 2 ^e tour de scrutin,	au 3 ^e tour de scrutin,	
169	Espelle Joseph Conseiller d'arrondissement					
170	Ostienne Gilbert délégué de la commune La Bouilladisse		WJ	S.L.		
171	Fabre Augustin délégué de la commune de Puyloubier		WJ	S.L.		
172	Fabre Fernand délégué de la commune de Crets		WJ	S.L.		
173	Fabre Georges Conseiller d'arrondissement		WJ	S.L.		
174	Fabre Jullien Conseiller Général		WJ	S.L.		
175	Fagola Louis délégué de la commune de la Clotat		WJ	S.L.		
176	Faraud Paul délégué de la commune d'Orgon		WJ	S.L.		
177	Fassin Marius délégué de la commune de Serres		WJ	S.L.		
178	Fayard Jean délégué de la commune d'Arles		WJ	S.L.		
179	Félix Louis délégué de la commune de Port de Bouc		WJ	S.L.		
180	Perreal Marius Conseiller d'arrondissement		WJ	S.L.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^e tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Perrier Eugène délégué de la commune de Cabannes			✓	S.H.	
182	Perrier Paul délégué de la commune Mas - Blanc		✓	S.H.		
183	Perrier Victor conseiller d'arrondissement		✓	S.H.		
184	Perillas Marius délégué de la commune de Pontvieille		✓	S.H.		
185	Pissot Leon délégué de la commune de Paradou		✓	S.H.		
186	Plaissières Siméon Sénateur délégué de la commune de Lavaur		✓	S.H.		
187	Pontaine Antonin délégué de la commune de Barbentane		✓	S.H.		
188	Pourtune Alphonse délégué de la commune de St Andiol		✓	S.H.		
189	Posse Augustin délégué de la commune de Coudoulive		✓	S.H.		
190	François Georges délégué de la commune de Martigues		✓	S.H.		
191	Gallas Joseph délégué de la commune de Port St Louis du Rhône		✓	S.H.		
192	Galleron Joseph délégué de la commune de Ceyreste		✓	S.H.		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
195	Gamonet Félix délégué de la commune de Chateaurenard			W ^o z	S.L.	
196	Garcin Marius délégué de la commune de Venelles			W ^o z	S.L.	
197	Garibaldi Paul délégué de la commune de Marseille			W ^o z	S.L.	
198	Garrigues Daniel délégué de la commune de Cabannes			W ^o z	S.L.	
199	Gasquet Marius délégué de la commune de Port St-Louis du Rhône			W ^o z	S.L.	
200	Gassin Cyprien délégué de la commune de Nolleges			W ^o z	S.L.	
201	Gautier Alfred délégué de la commune de Gardanne			W ^o z	S.L.	
202	Gautier Charles délégué de la commune de Barbentane			W ^o z	S.L.	
203	Gautier Marius délégué de la commune de St Nitre			W ^o z	S.L.	
204	Gautier Sylvain délégué de la commune de Beaurecueil			W ^o z	S.L.	
205	Gautier Sylvain délégué de la commune de Vauvenargues			H	S.L.	
206	Gavaudan Henri délégué de la commune d'Aix			W ^o z	S.L.	

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^e tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	Gay François Censeur d'arrondissement			N.	H.	
206	Gazel Etienne délégué de la commune de Nîmes	Selvini Albert Suppléant	N.	H.		
207	Gazel Marius délégué de la commune de Sète		N.	H.		
208	Germain Clavin délégué de la commune de Châteauneuf-les-Martigues		N.	H.		
209	Gidole Raymond délégué de la commune de Carry		N.	H.		
210	Giroux Antoine délégué de la commune de Chateurenard		N.	H.		
211	Giroux Joseph délégué de la commune de Verguieres		N.	H.		
212	Girard Auguste Député		N.	H.		
213	Girard Francis Suppléant de la commune de Salon	Colombard Louis Suppléant de la commune de Salon	N.	H.		
214	Girard Jules délégué de la commune de Charleval		N.	H.		
215	Girard Edmond délégué de la commune de Marignane		N.	H.		
216	Girard Émile délégué de la commune de Lambesc			H.		

NOMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
216	Giraud Honoré délégué de la commune de Lanceron	.	/M	S.L.		
217	Giraud Hubert Député	.	/M	S.L.		
218	Giraud Joseph délégué de la commune d'Aix	.	/M	S.L.		
219	Goubert Richard délégué de la commune de Belcodène	.	/M	S.L.		
220	Goubert Louis délégué de la commune d'Arles	.	R	S.L.		
221	Gouin Félix Conseiller Général	.	/M	S.L.		
222	Gouiran Simon délégué de la commune de Mireval	.	/M	S.L.		
223	Gouiran Marius délégué de la commune de Gignac	.	/M	S.L.		
224	Gouiran Victor délégué de la commune de Mireval	.	/M	S.L.		
225	Gouiran Paul délégué de la commune de Lureau	.	/M	S.L.		
226	Gourdin Gaston délégué de la commune de St Andiol	.	/M	S.L.		
227	Goutte Paul délégué de la commune de Marseille	.	/M	S.L.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
228	Grauaud Jean Conseiller général		/M	J.L.		
229	Grand Joseph délégué de la commune de Miramas		/M	J.L.		
230	Granier Marius délégué de la commune de Martigues		/M	J.L.		
231	Granier Marius délégué de la commune de St Cannat		M	J.L.		
232	Granon Charles délégué de la commune de Cabriès	Gazel Polin Suppléant	/M	J.L.		
233	Grill Adèle délégué de la commune de Bon Bel air		/M	J.L.		
234	Gueyraud Alphonse Conseiller d'arrondissement		/M	J.L.		
235	Quichet Sylvain délégué de la commune de Chateauneuf les Martigues		/M	J.L.		
236	Quiderdoni Antoine délégué de la commune d' Allauch		/M	J.L.		
237	Guis François délégué de la commune d'Aubagne		/M	J.L.		
238	Gueyraud Daniel délégué de la commune de Roquevaire		/M	J.L.		
239	Gouonnorat Alphonse délégué de la commune d' Allauch		/M	J.L.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
240	Gouebart Gédéon délégué de la commune de Chalonnes		/WY	S.L.		
241	Gourse Joseph délégué de la commune d'Aix		/WY	S.L.		
242	Gouyques Thibaud délégué de la commune d'Aix		/WY	S.L.		
243	Scardent Marius délégué de la commune de l'Est S' Mer		/WY	S.L.		
244	Gimbert François Suppléant de la commune de Berre		/WY	S.L.		
245	Gimbert Marius délégué de la commune de Marseille		/WY	S.L.		
246	Gisnard Augustin délégué de la commune de Cassis		/WY	S.L.		
247	Gressent Louis délégué de la commune de la Ciotat		/WY	S.L.		
248	Gauquemus Marius délégué de la commune de Guy 1 ^{er} Réparade		/WY	S.L.		
249	Gaissay Paul délégué de la commune d'Orgon		/WY	S.L.		
250	Gaufras Mathfran délégué de la commune de Ventabren		/WY	S.L.		
251	Gauthierand Simon délégué de la commune de Négoargues		/WY	S.L.		

NOMS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
252	Jean Victor Député			H.		
253	Fermini Maurice délégué de la commune de Cassis			H.		
254	Zeymet Leon délégué de la commune de St Rémy			H.		
255	Poblin Auguste délégué de la commune de Marseille			H.		
256	Joly Marius délégué de la commune de Trets			H.		
257	Jourdan Alfred Conseiller Général			H.		
258	Jourdan Joseph Conseiller Général			H.		
259	Jourdan Joseph délégué de la commune d'Aubagne	Chatel Armand sous-préfet de la commune d'Aubagne.		H.		
260	Jourdan Leon délégué de la commune d'Aubagne			H.		
261	Jourdan Leon délégué de la commune de Salon			H.		
262	Jouval Henri Conseiller général			H.		
263	Jouvre Felix Conseiller d'arrondissement			H.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
264	Jouvel Léon délégué de la commune d' Albauc		/WJ	J.L.		
265	Julien Jean B ^e délégué de la commune d' Auriol	Végier Auguste délégué suffisant de la commune d'Auriol	/WJ	J.L.		
266	Julien Maxime délégué de la commune de Ceyreste		N	J.L.		
267	Julien Antoine délégué de la commune de Cadolive		/WJ	J.L.		
268	Julien Marius délégué de la commune de St Savournin		/WJ	J.L.		
269	Lacombe Jean Marie délégué de la commune de Jouques		/WJ	J.L.		
270	Saffont Antoine Conseiller d'arrondissement		/WJ	J.L.		
271	Lallont Georges délégué de la commune de Carascon		H	J.L.		
272	Lafont Edouard délégué de la commune de Touloubier		/WJ	J.L.		
273	Lagnel Jules délégué de la commune d' Eyragues		/WJ	J.L.		
274	Lambert Albert délégué de la commune de Roquenonac		H	J.L.		
275	Latiere Marin Conseiller General		/WJ	J.L.		

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
276	Langier angelin délégué de la commune de Tuleau		/	J.L.		
277	Langier Jean délégué de la commune d'Arles		/	J.L.		
278	Laurent Celestin délégué de la commune de Martigues		/	J.L.		
279	Laurent Sabin délégué de la commune de Barre		/	J.L.		
280	Lautier Louis délégué de la commune d'Arles		/	J.L.		
281	Leblanc Jean B. ^e délégué de la commune de Marseille		/	J.L.		
282	Lebre Eugène Conseiller d'arrondissement		/	J.L.		
283	Lefèvre André Député		/	J.L.		
284	Lescarri Julien délégué de la commune de Simiane		/	J.L.		
285	Lévy Clément Conseiller général		/	J.L.		
286	Leydier Sylvain délégué de la commune de Ventabren		/	J.L.		
287	Loblin Georges délégué de la commune d'Aix	Rouland Suppléant	/	J.L.		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à ~~cont quarante six~~ électeurs.

A *Caen*, le *3 Janvier* *1900*.

Le Préfet,

W. L. M.

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

146 émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

147 _____ le 2^e *idem.*

_____ le 3^e *idem.*

Le Président du bureau de vote,

M. Malard

Les Scruteurs,

DEPARTEMENT
des Bouches-du-Rhône

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *3^eme* BUREAU DE VOTE.

(N^os *291 à 446* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *2 Janvier 1875* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
291	Magère Timothée Délégué de la Commune de Nîmes		g	g		
292	Magna Ange Délégué de la Commune de les Rotis		✓	g		
293	Magnan Louis Délégué de la Commune de Roquess		✓	g		
294	Marquerit Antoine Délégué de la Commune de Pélaux		✓	g		
295	Mariaud Jules Délégué de la Commune de Marouillet		✓	g		
296	Marrot Louis Délégué de la Commune de Augas		g	g		
297	Marseille Camille Délégué de la Commune de Miamat		g	g		
298	Martin Lucien Délégué de la Commune d'Iragon		✓	g		
299	Martin Théodore Délégué de la Commune de Mallemot		g			
300	Martin-Caille Bruno Délégué de la Commune de Garaison		✓	g		
301	Mascle Joseph Délégué de la Commune de Chatouyssac		g	g		
302	Massias Joseph Délégué de la Commune de Marseille		g	g		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
303	Matheron Conseiller d'arrondissement		✓	✓		
304	Monseigneur Maurel Louis Baron, Député		✓	✓		
305	Maurel Louis Délégué de la Commune de Roquetaire		✓	✓		
306	Maury Paul Délégué de la Commune de St Antonin		✓	✓		
307	Maury Antoine Délégué de la Commune de St Rémy		✓	✓		
308	Mayard Antoine Délégué de la Commune de Sénas Mégy (Avn n° 384)		✓	✓		
309	Merentier Albert Délégué de la Commune de Gardanne		✓	✓		
310	Merentier Antoine Délégué de la Commune de Gardanne		✓	✓		
311	Merjord Fernand Délégué de la Commune d'Alvons		✓	✓		
312	Michel Auguste Délégué de la Commune de Muamat		✓	✓		
313	Michel Emile Conseiller Général	?	✓	✓		
314	Michel François Délégué de la Commune de Grand		✓	✓		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
315	Michel Feay B ^e Conseiller d'Arrondissement		✓	✓		
316	Michel Lechold Délégué de la Commune de Crèvecœur		✓	✓	✓	
317	Michelot Achille Délégué de la Commune de la Ciotat		✓	✓		
318	Michon Claude Délégué de la Commune de Chateaureynard		✓	✓		
319	Millaud Daniel Conseiller Général		✓	✓		
320	Millaud Jules Conseiller Général		✓	✓		
321	Millet Camille Délégué de la Commune d'Iguilhet		✓	✓		
322	Mistral Frédéric Délégué de la Commune de Laillane		✓	✓		
323	Mistral Laurent Délégué de la Commune de St Remy	Bunet Alphonse Suppléant de la Commune de St Remy	✓	✓		
324	Montrelet Charles Délégué de la Commune d'Arles		✓	✓		
325	Monteau Marzat J ^e Conseiller Général		✓	✓		
326	Moncet François Député		✓	✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
327	Motta François Délégué de la Commune d'Iste		g	ref		
328	Maurey Antoine Délégué de la Commune de Rognonas		✓✓✓	ref		
329	Aoutet Édouard Délégué de la Commune de Barre Bel Air.		g	ref		
330	Nauton Eugène Délégué de la Commune de la Ciotat		g	ref		
331	Pérel François Délégué de la Commune de Gréasque	Etienne Lazar Suppléant de la Cm de Gréasque	✓✓✓	ref		
332	Pérel Joseph Délégué de la Commune de Rousset		✓✓✓	ref		
333	Alire André Délégué de la Commune des Pennes		✓✓✓	ref		
334	Alire Louis Délégué de la Commune des Martigues		✓✓✓	ref		
335	Poletti Baptiste Délégué de la Commune d'Istres		g	ref		
336	Parrel Jean Délégué de la Commune d'Aubagne	Négrel Henri Suppléant de la Cm d'Aubagne	✓✓✓	ref		Le Dr Parrel, délégué de la Cm d'Aubagne est absent par son occupation professionnelle. (épidémie de grippe)
337	Fascal Joseph Conseiller d'arrondissement		g	ref		
338	Pasquet Louis Conseiller général		g	ref		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
339	Paulgaud Jean Suppléant de la commune de Chateaureyraud		{	ff		
340	Pauthé Joseph Délégué de la commune de Salomé		{	ff		
341	Payan Louis Délégué de la commune d'Ugine		ff	ff		
342	Peller Edward Délégué de la commune de Pelissanne		ff	ff		
343	Perlet Victor Conseiller d'arrondissement		ff	ff		
344	Perrin Fernand Conseiller d'arrondissement		{	ff		
345	Perrin Pierre Délégué de la commune de St Remy		ff	ff		
346	Perrusson Hippolyte Délégué de la commune d'Aix		{	ff		
347	Penotte Antoine Délégué de la commune de Port St Louis du Rhône		ff	ff		
348	Girard Francis au 2 ^e Bouteau					
349	Petit Théodore Délégué de la Commune de Meyreuil		{	ff		
350	Peyron Délégué de la Commune de Chateaureyraud		{	ff		
351	Philippe Marius Délégué de la Commune de Fuveau		ff	ff		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
352	Pierre Eugène Bontelle Général		g	yg		
353	Pinatet Félix Délégué de la commune de Labriols		g	yg		
354	Pinatet Laurent Délégué de la commune d'Allanch		g	ef		
355	Piston André Suppléant de la commune de Roquevaire		g	leg		
356	Poucel Joseph Conseiller d'arrondissement		✓	ef		
357	Poulet François Délégué de la commune de St Rémy		✓	ef		
358	Pourchet Louis Délégué de la commune d'Urbasne		✓	af		
359	Pourquier Adolphe Délégué de la commune de Miramas		g	ef		
360	Poutet Celestin Délégué de la commune de Rognes.		✓	yg		
361	Puech Baptiste Délégué de la commune de Blauvac		g	ef		
362	Pyranc Esprit Délégué de la commune de Meynial		g	ef		
363	Rambert Henri Délégué de la commune d'Allanch		g	ef		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 nd tour de scrutin.	au 3 rd tour de scrutin.	
364	Rame Gustave Délégué de la commune de Langoy		✓	✓		
365	Rampal Théodore Délégué de la commune d'Alanch		✓	✓		
366	Rastut Félicien Délégué de la commune de Zogufort		✓	✓		
367	Ravnaud Léopold Délégué de la commune de la Barkey		✓	✓		
368	Reigis Louis Conseiller général		✓	✓		
369	Resch Paul Délégué de la commune de Marseille		✓	✓		
370	Revest Joseph Délégué de la commune de Bassel		✓	✓		
371	Rey Jean Conseiller d'Avondes		✓	✓		
372	Reynaud Auguste Délégué de la commune de Maravaux		✓	✓		
373	Reynaud Adrien Délégué de la commune d'Orgon		✓	✓		
374	Reynaud J. B. Délégué de la commune de St. Paul le Phran		✓	✓		
375	Reynaud J. Délégué de la commune de Noves		✓	✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
376	Reynaud Jules Conseiller d'arrondissement		/	/		
377	Reynaud Pierre Délégué de la commune de Lamanoz		/	/		
378	Ressia Joseph Délégué de la commune d'Istres		/	/		
379	Rev Jules Délégué de la commune de Nerves		/	/		
380	Ribière Marius Délégué de la commune d'Istres		/	/		
381	Ricard Raymond Délégué de la commune de Lambesc		/	/		
382	Ricard Joseph Délégué de la commune d'Aix-en-Provence		/	/		
383	Ricard Joseph Délégué de la commune "Les Baux"		/	/		
384	Régy Alain Délégué de la commune de Gignac.		/	/		
385	Richard Léon Conseiller général		/	/		
386	Rigaud Gaston Conseiller d'arrondissement		/	/		
387	Rivouret Joseph Délégué de la commune de Saillans		/	/		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
388	Robert Fr. Blé Délégué de la commune d'Auriol		g	g		
389	Roche Lucien Délégué de la commune d'Istres		g	g		
390	Roche Pierre Conseiller d'arrondissement		g	g		
391	Rodin Louis Délégué de la commune de Saloy		g	g		
392	Rollin Justin Délégué de la commune du Puy St Rémy		g	g		
393	Roques Jean Délégué de la commune des Martigues		g	g		
394	Roubaud Joseph Délégué de la commune de Roqueraire		g	g		
395	Rougon Clément Délégué de la commune de Cuges	g	g	g		
396	Roumanille François Délégué de la commune de St Remy		g	g		
397	Roumanille Hippomène Délégué de la commune de St Remy		g	g		
398	Roustan Emmanuel Délégué de la commune de la Fare		g	g		
399	Roustan Gustave Délégué de la commune de la Fare		g	g		

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
400	Roux Claude Délégué de la commune de St Rémy		/w/	/y/		
401	Roux Félix Délégué de la commune de Marignane		g	/y/		
402	Roux Michel Délégué de la commune de Roquevaire		g	/y/		
403	Roux Pierre Conseiller Général					Certificat notarial attestant son imprimitibilité de prendre part au vote
404	Ruer Paul Délégué de la commune d'ubagne		/w/	/y/		
405	Sabiani Simon Délégué de la commune de Martigues		g	/y/		
406	Sacoman Louis Conseiller Général		/w/	/y/		
407	St Pierre Claude Délégué de la commune de Cornillon		g	/y/		
408	Saravelli André Conseiller Général		/w/	/y/		
409	Saulay Marie Conseiller d'arrondissement		g	/y/		
410	Sauvage Marie Conseiller d'arrondissement		/w/	/y/		
411	Soramelli François Délégué de la commune d'Allauch		g	/y/		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VÔTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
412	Sellon Mathieu Délégué de la commune de Senas		/	/		
413	Sionoret Anne deee Délégué de la commune de Penelles		g	/		
414	Silvestre Marius Délégué de la commune de St. Marc		g	/		
415	Steiger Jean Délégué de la commune de Tarascon		/	/		
416	Souveray Denis Délégué de la commune d'Istres		g	/		
417	Suzan Lucien Délégué de la commune de Roquemaure		g	/		
418	Suzanne Ferdinand Délégué de la commune d'Auriol		/	/		
419	Taddai Francois Conseiller Général		g	/		
420	Caratcon Alfred Suppléant de la commune de Peyrolles		g	/		
421	Caratcon Emile Délégué de la commune de Cabannes	Gon Joseph suppléant de la C ^{te} de Cabannes x	/	/		
422	Corsio Henri Conseiller Général		/	/		
423	Coissier Henri Délégué de la commune de Grans		g	/		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
424	Cellier Marius Délégué de la commune de Saussane		g	ay		
425	Cerruy Marius Délégué de la commune d'Allaud		g	ay		
426	Cherici Andreus Délégué de la commune de St. Etienne Tansoy		g	ay		
427	Chobert Joachim Délégué de la commune de Gémenos		✓	ay		
428	Chobert Joseph Délégué de la commune de Gémenos		✓	ay		
429	Chus Baptiste Délégué de la commune de Fouque		g	ay		
430	Couat Antoine Délégué de la commune de Port St. Louis du Rhône		✓	ay		
431	Couche Alphonse Délégué de la commune de Vitrolles		✓	ay		
432	Courtet Antoine Délégué de la commune de Chateaureynard		✓	ay		
433	Croix Emile Délégué de la commune de Gardanne		g	ay		
434	Crono Joseph Délégué de la commune de Saloy		g	ay		
435	Eruchement J. B. Délégué de la commune de Miramas		g	ay		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
436	Eurc Marus Délégué de la commune de Marignane		g	af		
437	Eurcay Joseph Délégué de la commune des Martigues		af	af		
438	Eurcat Félix Délégué de la commune de la Dethouette		g	af		
439	Palerian Henri Suppléant de la commune de St. Rémy		g	af		
440	Vidal Jules Délégué de la commune de Gardanne		g	af		
441	Viano Jules Délégué de la commune des Martigues		af	af		
442	Vidau Léopold conseiller d'arrondissement		af	af		
443	Villecroze Louis contrôleur d'arrondissement		g	af		
444	Vitalis Joseph Délégué de la commune de Peypin		af	af		
445	Vivian Alphonse Délégué de la commune de Vernègues		af	af		
446	Xavier Joseph Délégué de la commune de Saloy		g	af		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à ~~cent cinqvingt six~~ électeurs.

A *Marnh* , le *8 Janvier* *1920.*

Le Préjet,

Yvelin

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

— 0 —

Cent cinquante quatre émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

Cent cinquante trois

le 2^e *idem.*

le 3^e *idem.*

Le Président du bureau de vote,

Malard

Les Scruteurs,

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de Cent quarante trois suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artand; Sixante. neuf.

M. Bergeroy ; trente-deux

M. Badenat; quarante-deux

三

M

Marseille, le 3 Janvier 1909

Le Président de la *jet* Section de vote

Les Scrutatoe

M

M.

M.

M.

M.

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront *arrêtées et signées* par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les *bulletins* qui auraient donné lieu à contestation.

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
M. Pasquet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	121	
M. Schrameck	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	75	
M. Artaud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	58	
M. Cadenat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	44	
M. Bergeon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	48	
M. Baron	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7																					
M. Puges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	39	
M. Jauzel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	
M. Leydet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	14	
M. Gressaud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4	
M. Piote	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250
M. Pasquet	<input type="checkbox"/>																								
M. Schrameck	<input type="checkbox"/>																								
M. Artaud	<input type="checkbox"/>																								
M. Cadenat	<input type="checkbox"/>																								
M. Bergeon	<input type="checkbox"/>																								
M. Baron	<input type="checkbox"/>																								
M. Puges	<input type="checkbox"/>																								
M. Jauzel	<input type="checkbox"/>																								
M. Leydet	<input type="checkbox"/>																								
M. Gressaud	<input type="checkbox"/>																								

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de Cent Quarante quatre suffrages répartis comme suit :

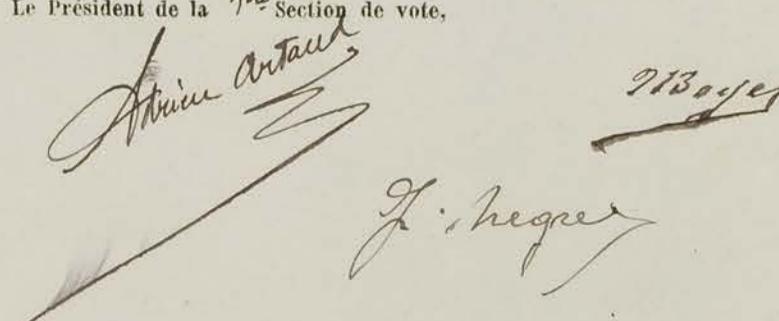
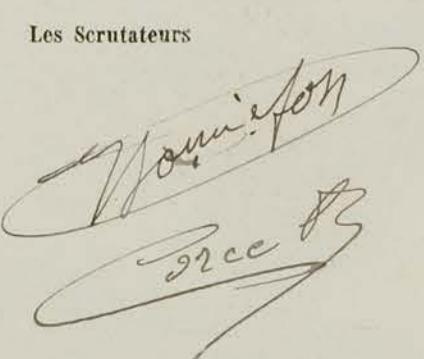
(en toutes lettres)

Le Président de la 1^{re} Section de vote,
 Adrien Artaud, Compteur M^e Melle
 M. Bonnefoy Jean Alié, 148 Bd Chave Compteur M^e Melle
 M. Corce François, Rue Ledru Rollin, La Piétat
 M. _____
 M. _____
 M. _____
 M. _____
 M. _____

Président Adrien Artaud, Compteur d'arr^t, 10 Bd Chave Melle
 M. Boyer Martini, Maire de Peynier
 Anonyme
 M. Régrel Joseph, Maire de Rousset

M.

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

Le Président de la 1^{re} Section de vote,



ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
M. Pasquet	<input checked="" type="checkbox"/>	181																							
M. Schrameck	<input checked="" type="checkbox"/>	48																							
M. Artaud	<input checked="" type="checkbox"/>	58																							
M. Cadenat	<input checked="" type="checkbox"/>	44																							
M. Bergeron	<input checked="" type="checkbox"/>	43																							
M. Baron	<input checked="" type="checkbox"/>	7																							
M. Pujel	<input checked="" type="checkbox"/>	59																							
M. Lignard	<input checked="" type="checkbox"/>	5																							
M. Reydet	<input checked="" type="checkbox"/>	14																							
M. Bressaud	<input checked="" type="checkbox"/>	4																							
M. Tieule	<input checked="" type="checkbox"/>																								

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250
M. Tieule	<input checked="" type="checkbox"/>																								
M. Schrameck	<input checked="" type="checkbox"/>																								
M. Artaud	<input checked="" type="checkbox"/>																								
M. Cadenat	<input checked="" type="checkbox"/>																								
M. Bergeron	<input checked="" type="checkbox"/>																								
M. Baron	<input checked="" type="checkbox"/>																								
M. Pujel	<input checked="" type="checkbox"/>																								
M. Lignard	<input checked="" type="checkbox"/>																								
M. Reydet	<input checked="" type="checkbox"/>																								
M. Bressaud	<input checked="" type="checkbox"/>																								
M. Tieule	<input checked="" type="checkbox"/>																								

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de Cent quarante quatre suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Bonnefoy Jean, 78ie, 148 B^e Chare, M^{me}
M. Corce Traouïn, Rue Ladur. Rollin à La Ciotat
M.
M.
M.
M.

Président
M. Adrien. Artaud, Conseiller d'arr^t, 10 B^e Chare Marville
M. Assesseurs, Boyer Martin, Maire de Pignier
M. Niguel Joseph, Maire de Poupet

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
M. Pasquet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																							
M. Schrammick	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																							
M. Artaud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. Cadenat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. Bergeon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. Baron	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																							
M. Pujas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. Isnard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. Leydet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. Tressaud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
M. Pielle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Pasquet																										
M. Schrammick																										
M. Artaud																										
M. Cadenat																										
M. Bergeon																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de

suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Pasquet cent vingt quatre
 M. Schrammick soixante seize
 M. Artaud cinquante sept.
 M. Cadenat quarante neuf
 M. Bergeon quarante cinq

M. Baron anze
 M. Pujas quarante et un
 M. Isnard quatorze
 M. Leydet quarante et une
 M. Tressaud deux zero
 M. Pielle zero zero

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

Le Président de la Section de vote,

A. Guérin

Les Scrutateurs

*Nichaud J. Lapeyre
Léonard G. Gouyot*

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
M. Gasquet	<input type="checkbox"/>																								
M. Schrameck	<input type="checkbox"/>																								
M. Ptaud	<input type="checkbox"/>																								
M. Cadenat	<input type="checkbox"/>																								
M. Bergeon	<input type="checkbox"/>																								
M. Baron	<input type="checkbox"/>																								
M. Ruyges	<input type="checkbox"/>																								
M. Izard	<input type="checkbox"/>																								
M. Leydet	<input type="checkbox"/>																								
M. Bressaud	<input type="checkbox"/>																								
M. Tiolle	<input type="checkbox"/>																								

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Gasquet																										
M. Schrameck																										
M. Ptaud																										
M. Cadenat																										
M. Bergeon																										
M. Baron																										
M. Ruyges																										
M. Izard																										
M. Leydet																										
M. Bressaud																										
M. Tiolle																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de

suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Gasquet	Cent quatre-vingt-quatre
M. Schrameck	Soixante-seize
M. Ptaud	Cinquante-sept
M. Cadenat	Quarante-neuf
M. Bergeon	Quarante-cinq

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs

M. Baron	Onze
M. Ruyges	Quarante une
M. Izard	Quatre
M. Leydet	Septante
M. Bressaud	Dix

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

2^e SECTION DE VOTE

Département des Bouches-du-Rhône

75
32
40
147

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
M. Artaud	<input checked="" type="checkbox"/>																								
M. Bergeon	<input checked="" type="checkbox"/>																								
M. Cadenaat	<input checked="" type="checkbox"/>																								
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250
M. Artaud																									
M. Bergeon																									
M. Cadenaat																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de

suffrages répartis comme suit :

M. Artaud ^(en toutes lettres) Soixante-quinze
M. Bergeon ^(en toutes lettres) Trente-deux
M. Cadenaat ^(en toutes lettres) Quarante

M.

M.

M.

M.

M.

Marseille, le 3 Janvier 1909.

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs

F. J. L. Wauw

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

75

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de

suffrages répartis comme suit :

M. Artaud
M. Bergeron
M. Cadenat

(en toutes lettres)

Soixante-quinze
Cent-deux
Quarante

M

M

M

M

Marseille, le 3 Janvier 1900

Le Président de la Section de vote

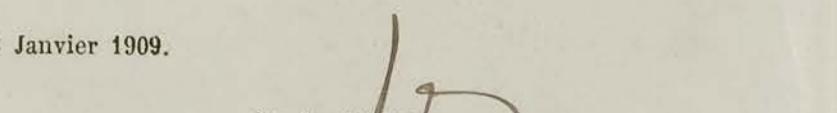
Los Sombreros

NOTA. — (Extrait de la circulaire miuistérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront *arrêtées et signées* par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite *remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation*.

Gouichot

Le 3 Janvier 1909.

Les Scrutateurs



e SECTION DE VOTE

Département des Bouches-du-Rhône

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

en toutes lettre

ARRÊTÉ la présente seuille au nombre de C^{ent} quarante trois suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Arland; soixante-neuf

M. Bergeroz ; rente - deux.

M. Cadernat, quarante-deux

M

M.

Marseille le 3 Janvier 190

Le Président de la 1^{re} Section de vote.

F. Pianoforte

Les Scrutateurs

Concord
Reconstruction
Project

Chabot P

NOTA. — (Extrait de la circulaire miustérieuse du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront *arrêtées* et *signées* par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite *remises* au bureau du Collège avec les *bulletins* qui auraient donné lieu à contestation.

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente seuille au nombre de

suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M

M

M

M

M

11

Marseille, le 3 Janvier 1906

Le Président de la Section de vote

Los Santos

NOTA. — (Extrait de la circulaire miuistérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

C. Miller

J. W. Casell
F. Mathis
J. D.
51

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	
M. Pasquet	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
M. Schrameck	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
M. Artaud	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
M. Cadenat	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
M. Bergeon	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
M. Puges	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
M. Isnard	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
M. Leydet	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
M. Gressant	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
M. Baron	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
Piolle																										

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Pasquet	/																									
M. Schrameck																										
M. Artaud																										
M. Cadenat																										
M. Bergeon																										
M. Puges																										
M. Isnard																										
M. Leydet																										
M. Gressant																										
M. Baron																										
Piolle																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de cent cinquante quatre suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Pasquet	cent vingt sept
M. Schrameck	quatre vingt trois
M. Artaud	soixante dix huit
M. Cadenat	quarante un
M. Bergeon	soixante un

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la 3^e Section de vote,

Les Scrutateurs

C. M. C.

J. [Signature]
W. [Signature]
J. [Signature]

M. Puges	Cent quatre-vingt
M. Isnard	Quatre-vingt
M. Leydet	Six
M. Gressant	Trois
M. Baron	Huit

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 18 Janvier 1900 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
M. Artaud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
M. Bergeron	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1																
M. Cadenat	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																						
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250
M. Artaud																									
M. Bergeron																									
M. Cadenat																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de

suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artaud, Quatre vingt cinq voix
M. Bergeron, Trente six ..
M. Cadenat, Trente deux ..

M.

M.

M.

M.

M.

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la 3^e Section de vote,

Les Scrutateurs

*alpha caro**Bouygues
M. Collin*

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
M. Artaud	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>																		
M. Bergon	<input type="checkbox"/>																<input type="checkbox"/>								
M. Cadenaat	<input type="checkbox"/>																<input type="checkbox"/>								
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de

suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artaud Quatre vingt cinq
M. Bergon Trente six
M. Cadenaat Trente deux

M.

M.

M.

M.

M.

Marseille, le 3 Janvier 1909.

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs

*Désiré Parrot**M. Zellier*
E. Bourcet